

inforespace

cosmologie
phénomènes spatiaux
primhistoire

revue bimestrielle
1974 n° 15, 3^{me} année



<http://laboratoire-aime-michel.com>

Document réservé à l'usage interne du Laboratoire Aimé Michel

Collection Peter EL BAZE peterbob@free.fr

Diffusion strictement interdite

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Boulevard Aristide Briand, 26
1070 — Bruxelles tél. : 02 23 60 13
Président :
André Boudin
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Secrétaire général adjoint :
Jacquet Scornaux
Trésorier :
Christian Lonchay
Rédacteur en chef :
Michel Bougard
Mise en page :
Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :

L. Bourdeaux-Capelle à Dinant
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

inforespace est dédié à la mémoire
de Jean-Gérard Dohmen. Président
du Groupe - D - et fondateur de la
Fédération Belge d'Ufologie (FBU)

Sommaire

Editorial	2
Historique des Objets Volants Non Identifiés	3
Les gravures rupestres de Colombie britannique	10
Ni cubique, ni salzbourgeois	13
L'importance de l'équilibre	14
La méthode scientifique et le phénomène OVNI	17
Le dossier photo d'Inforespace	22
A propos du « Trou noir » qui aurait causé la destruction de la Taïga	24
Plasmas et plasmoides	24
Nos enquêtes	27
Nouvelles internationales	35
Chronique des OVNI	42

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Editorial

Il est bon de temps en temps de faire le point sur des tas de choses : tout dépend des circonstances. Or il se fait que depuis plusieurs mois, le phénomène OVNI a suscité un intérêt sans précédent dans divers domaines alors que se développait une vague d'observations qu'aujourd'hui on peut qualifier de mondiale.

Depuis la fin de 1973, les rapports se sont accumulés et quelques grands cas (comme l'affaire de Turin dont nous parlons plus loin) ont alarmé certaines salles de rédaction. Mais il est parfois difficile de prévoir les réactions des responsables de l'information du public : tel grand cas est laissé dans l'ombre alors qu'une observation mineure déclenche un intérêt grandissant. Je pense ici à l'épisode du Concorde 001 dont il n'est pas nécessaire de rappeler les grandes lignes. La photographie prise par les astronomes chargés d'étudier l'éclipse solaire de juin 1973 n'est pas intéressante : elle ne montre qu'une vague tache dans le ciel, un point qui peut très bien ne représenter que la trace laissée dans l'atmosphère par un météorite, ou n'être qu'un défaut photographique comme d'autres l'ont avancé. Mais ce document banal a provoqué toute une série de débats à la radio et à la télévision sur le phénomène OVNI. Des débats qui n'ont pas toujours fait la lumière sur la question mais qui auront au moins eu le mérite d'avoir montré au grand public que le phénomène était bien réel et que des personnalités scientifiques — et non des moindres — s'y intéressaient de très près.

Parallèlement à cette « vague » d'émissions, Jean-Claude Bourret, sur les antennes de France-Inter, a animé durant plus d'un mois la première tentative de présentation objective du problème des OVNI à un vaste public. A l'aide de témoignages inédits, d'interviews exclusives, ce journaliste a réussi la gageure de mettre en lumière les caractéristiques fondamentales du phénomène et de faire le point sur les divers aspects de son étude. Le point chaud de la série fut l'interview du ministre français des armées, M. R. Galley : une prise de position très nette en faveur de la reconnaissance du problème des OVNI et l'aveu officiel d'observations par les militaires de la bouche d'un tel responsable politique sont d'un intérêt capital et nous aurons l'occasion prochainement de vous en parler plus longuement.

A part cette information massive de la part de la presse, on notait, nous l'avons déjà dit, l'apparition d'une véritable vague mondiale d'observations. Et dans ce déluge de cas, quelques événements dont la Belgique fut le théâtre. Les enquêtes sur ces diverses observations ne sont certes pas encore terminées, mais citons en vrac quelques lieux privilégiés au cours de cette période et dont notre rubrique « Nos enquêtes » reparlera bientôt : des atterrissages à Perwez et près de Flawinne, au moins une dizaine de témoins sur la trajectoire d'un objet observé à Ecaussinnes et La Louvière, un autre cas important à Vilvorde, des observations rapprochées à Morialmé, Frameries, Bourseigne, etc...

Il est difficile bien sûr de prévoir à l'heure actuelle quelles seront les conséquences de ces tentatives de présentation du phénomène OVNI sur une grande échelle et plus particulièrement comment vont réagir certains hommes de science jusqu'ici hostiles à toute étude sur ce sujet. Déjà signalons que plusieurs mois après sa consœur « Sciences et avenir », c'est au tour de la revue de vulgarisation scientifique « Science & Vie » de consacrer plusieurs pages à l'étude des OVNI (n° 679, avril 1974, pp. 64-73). Sous la plume de Charles-Noël Martin, un physicien nucléaire de grande réputation, on peut y lire une approche objective du problème et un compte rendu des travaux statistiques de Claude Poher qu'Inforespace a déjà eu l'occasion de présenter.

Dans sa conclusion, le savant se pose la question de savoir si les OVNI sont bien une réalité à laquelle il va falloir se faire peu à peu et termine par « wait and see ». Nous ne serons pas de son avis : pour nous l'attentisme a trop duré et il est temps maintenant que tout le monde continue à être informé du développement des études sur le sujet. La vérité est à ce prix.

Michel Bougard,
Rédacteur en chef.

Historique des Objets Volants Non Identifiés

En octobre, un Congrès International sur les Objets Volants Non Identifiés se tint à Wiesbaden (Allemagne). L'UFO-Kongress, organisé sous les auspices de la Deutsche UFO/IFO Studiengesellschaft (DUIST ; directeur : M. Karl L. Veit, Ventla Verlag, Postfach 17185, 62 Wiesbaden-Schierstein), réunit plus de 1 000 participants, en provenance de 14 nations. Le professeur Hermann Oberth figurait au sein de l'assemblée.

Le 1^{er} janvier 1961, à La Victoria (Venezuela), M. Adolfo Pisani vit un OVNI piquer en direction d'un camion qui filait sur la route. L'OVNI s'envola aussitôt. Mais le camion fut soulevé de près d'un mètre au-dessus de la route et se retourna sur un banc de sable. Le chauffeur fut légèrement blessé. (Réf. 6, cas 514).

Un communiqué remis à la presse par l'U.S. Air Force et daté du 19 janvier 61 stipule : «... Et finalement, on n'a jamais trouvé la moindre preuve matérielle, pas même un infime fragment de « soucoupe volante » ou « vaisseau spatial... »

Frank Edwards se plaît à mettre en parallèle une déclaration de Wilbert Smith en novembre 1961 : « J'ai fait voir à l'amiral Knowles le petit fragment de soucoupe volante que l'armée de l'air américaine m'avait obligeamment prêté pour examen. Cela se passait en 1952 » (Réf. 13, p. 70).

3 juin 1961, 06 h 35, Savone (Italie). Quatre personnes qui se trouvaient en bateau furent secouées par des vagues croissantes et virent à 1 km la mer se gonfler en une énorme bulle. Un objet émergea, s'éleva puis partit vers le nord-est. Sa forme était celle d'un cône posé sur un disque ; la base était brillante. (Réf. 6, cas 519).

En 1961 paraît l'ouvrage de Carl G. Jung « Un Mythe Moderne » (Ed. NRF/Paris) où l'auteur s'exprime à propos des OVNI en termes d'hallucinations, de psychoses, de rémanences archétypiques et d'autres phénomènes psychologiques.

Dans la nuit du 19 septembre 61, une voiture pilotée par M. Barney Hill franchissait la frontière canadienne et poursuivait sa route à travers les Montagnes Blanches (White Mountains, USA). Barney et Betty Hill re-

venaient de vacances et roulaient à présent vers Portsmouth (New Hampshire), quand vers 10 heures, au sud de Lancaster, ils aperçurent une « étoile » extrêmement brillante. A mesure qu'ils progressaient, la dite étoile se déplaça et se révéla être un objet de forme cigaroïde. Barney l'observa à l'aide de jumelles : il était muni de lumières qui s'allumaient alternativement. L'objet Dlongea vers la route et atterrit dans un champ. Mû par un réflexe inexplicable. Barney arrêta sa voiture, en sortit, et se dirigea malgré lui vers l'engin mystérieux, depuis lequel des êtres humanoïdes les observaient. Pris de panique, Barney reprit le volant et démarra en toute hâte, lorsqu'ils perçurent un bruit étrange, une esôce de bourdonnement électrique, qui venait du coffre de la voiture. L'engin vu précédemment n'était cependant plus là. Ils perdirent conscience et se retrouvèrent à quelque 50 km d'Indian Head, engourdis comme des somnanbules. Mais Barney ne se souvenait plus du voyage entre Indian Head et Ashland. Les 50 km étaient absolument obscurs dans sa mémoire. Il faisait presque jour lorsqu'ils arrivèrent chez eux. Leurs montres-bracelets ne fonctionnaient plus. Dans la cuisine, la pendule indiquait 5 heures du matin, alors qu'ils étaient persuadés qu'il ne pouvait être plus de 3 heures 120 minutes de leur existence leur avaient semblé-il été ravies...

Les mois qui suivirent, le couple fut victime d'une nervosité croissante, et Barney devint réellement malade. La voiture des Hill avait été soumise à des radiations, et une série de cercles était visible sur la carrosserie. En janvier 62, Barney se mit à souffrir de verrues qui, curieusement, se développaient dans la région de l'aîne, formant un cercle presque parfait.

Les Hill furent longuement interrogés par Walter Webb, délégué du NICAP : les récits qu'ils firent chacun de leur expérience coïncidaient. Barney, le plus marqué par cette aventure, fut soigné pendant un an par le Dr Duncan Stephens. Mais que s'était-il passé vraiment ? Ce ne sera que le 14 décembre 1963 qu'ils accepteront de se con-

fier au Dr Benjamin Simon, psychiatre renommé résidant à Boston. Le docteur les examinera sous hypnose et amènera ainsi au jour les événements survenus pendant leurs deux heures d'amnésie. Suite à l'atterrissage de l'engin, M. et Mme Hill s'étaient arrêtés sur le bord de la route. Leur chien **Delsey** faisait preuve d'une agitation anormale et tremblait violemment. Des êtres humanoïdes sortirent du vaisseau et les embarquèrent. Ils leur dirent qu'aucun mal ne leur serait causé s'ils acceptaient de coopérer. Ces êtres les soumirent à un examen médical approfondi.

Betty et Barney purent les décrire de la manière suivante : leurs têtes étaient grandes, diminuant de largeur vers le menton. Leurs yeux étaient bridés et se prolongeaient sur les côtés de la **tête**, leur donnant une vision latérale beaucoup plus étendue que la nôtre. Leurs bouches ressemblaient à une mince ligne horizontale, avec à chaque extrémité une courte perpendiculaire. Leur peau était **grisâtre**, avec un reflet métallique. Ils ne possédaient pas de cuir chevelu... A l'**emplacement** du nez, il y avait deux fentes... Le Dr Simon fit le commentaire **suivant**, après sept mois de traitement : « Certains aspects de la question restent encore sans réponse, et le resteront peut-être longtemps. Rien n'a pu être définitivement établi. Mais aucun des deux patients n'est **psychotique**, et tous deux ont **fait**, sous hypnose et en état de conscience, des révélations identiques sur ce qu'ils croient sincèrement être la vérité » (Réf. 33. p. 105/40. pp. 28-47).

Waldo Harris, habitant à **Salt Lake City (Utah)**, s'embarquait à bord de son avion privé le **2 octobre 1961**. Sur la piste 160, il remarqua au sud-sud-est ce qu'il prit pour un avion. Ayant décollé, il le vit encore dans la même position. Soudain l'OVNI exécuta une manœuvre < oscillante - qui fut l'amorce d'une série d'autres. Sous le soleil de midi, il étincelait comme une perle. Quand il se fut approché, Harris vit que le mystérieux objet ressemblait à deux soucoupes superposées : la masse était d'apparence lenticulaire. Voulant l'identifier **davantage**, il le vit

alors amorcer une chandelle. Il le **suivit**, mais la vitesse de l'OVNI dépassait celle de son appareil. L'OVNI continua à s'élever et disparut dans les nues. Au **sol**, sept témoins de l'Utah Central Airport observèrent le phénomène. M. et Mme Jay Galbraith, Robert Butler, Virgil Redmond et les autres confirmèrent ce cas, qui par autorité fut réfuté comme n'ayant été que la planète Vénus ou un ballon atmosphérique. (Réf. 1, p. 46/11, p. 49).

Le 18 avril **1962**, peu après 19 h 30, un éclair aveuglant que d'aucuns pensèrent provenir d'une explosion atomique remplit le ciel au-dessus de la chaîne de **Mesquite**, dans le sud-ouest du Nevada. L'éclair illumina les rues de la ville de Reno, située à 110 km de là. La lueur fut aperçue de cinq Etats... La commission de l'Energie atomique informa toutefois la presse qu'aucune explosion atomique n'avait été enregistrée. D'après des pilotes **d'avions**, un objet qu'ils avaient du reste pris en chasse avait explosé. Il y avait aussi eu repérage au radar. (Réf. 13. p. 231).

Le **17 juillet**, le Major Robert **White** pilotait un X 15 à une altitude de 90 km. A son retour au **sol**, il affirma avoir vu à l'extrémité de sa courbe d'ascension un étrange objet dans l'espace. « Je n'ai aucune idée de ce que cela pouvait **être**, déclara-t-il (Daily Telegraph du 18). Il avait une teinte grisâtre et se trouvait à 10 ou 13 mètres ».

Le **2 août**, Luis **Harvey**, directeur de l'aéroport de **Camba Punat** (Argentine) et son personnel aperçurent à hauteur de la piste un objet filant à grande vitesse. Il descendit à **environ 1 mètre du sol**, pendant quatre minutes : de forme **sphérique**, il tournait en émettant des éclairs de lumière bleue verte et orange. (Réf. 6. cas 540).

Le **15 septembre**, deux disques incandescents se manifestent vers 17 heures à **Cra-Tell** (New Jersey). Ils réapparaissent une heure plus tard. A 19 h 50, des personnes aperçoivent un OVNI circulaire doté d'un aileron en son sommet et d'un autre à sa base. Trois jeunes gens virent et entendirent l'objet toucher l'eau du réservoir d'Oradell.

Les autorités furent aussitôt averties. (Réf. 6, cas 547).

6 novembre 1962 : naissance à Paris d'un organisme privé : le **GEPA** (Groupement d'Etude des Phénomènes Aériens). Président : le général d'aviation Lionel M. Chassin ; vice-président : M. Paul Misraki (auteur du livre « Des signes dans le Ciel » aux Ed. La-bergerie, 1968) ; secrétaire général : M. René Fouéré. Organe d'information : « Phénomènes Spatiaux » (publication trimestrielle). « Notre action essentielle, déclare René Fouéré, ne vise pas les services officiels, au sens politique ou gouvernemental du terme. Comme celle du Dr McDonald aux **USA** elle vise la communauté scientifique **elle-même**, qui est seule capable de mener une enquête qui, Gérard Klein l'a justement dit, a depuis longtemps dépassé les possibilités et la compétence des groupes d'amateurs les plus actifs ».

«... L'édifice scientifique ressemble, si nous pouvons nous servir de cette image, à une pyramide. Son sommet est fait d'éléments qui sont, pour le moment, irréductibles, et forts de titres difficilement acquis et justement appréciés. On ne peut pas attaquer de front ce sommet. On peut tout au plus — si l'on dispose pour cela d'éléments de haute qualité scientifique — essayer d'embarrasser et, jusqu'à un certain point, de neutraliser les savants dogmatiques occupant ce sommet ».

« Le travail le plus rentable, dans l'état actuel des **choses**, est un travail d'infiltration, très discret, se faisant à la base même de la pyramide et visant de hauts techniciens ou des hommes de science qui ne sont pas entièrement contaminés par l'idéologie régnant au sommet et conservent une certaine ouverture d'esprit ».

« **Mais** pour atteindre ces hommes-là, il faut parler leur **langage**, le seul langage qu'ils entendent. Il faut parler avec beaucoup de mesure, de prudence, et en avançant des arguments qui **soient**, dans l'ordre scientifique, aussi valables que précis ».

« Ce sont ces techniciens et ces savants qu'il faut toucher. Il ne s'agit pas de prêcher des **convertis**, ni même de s'attirer les

appréciations flatteuses du groupe clandestin de savants qui s'intéressent d'ores et déjà aux soucoupes volantes ».

« Ce qui peut faire avancer le problème des **OVNI**, ce n'est pas que nous en parlions ou en fassions parler dans la presse ou sur les ondes, c'est le fait que nous parvenions à convaincre de son existence des hommes ayant dans le monde scientifique une autorité indiscutée et que ces hommes en parlent ouvertement. Ce qui est tout autre chose et qui aurait de tout autres conséquences. Des conséquences immédiatement décisives ».

« Que le problème des soucoupes volantes déborde de loin celui de la science et de la technique, qu'il puisse avoir des prolongements philosophiques, **parapsychologiques**, religieux ou historiques bouleversants, qu'il puisse mettre en question toute notre **culture**, je n'en disconviens pas. Mais, si nous voulons qu'une enquête efficace sur le **phénomène** soucoupe s'instaure à l'échelle **mondiale**, ce n'est pas aux **philosophes**, aux hommes de religion ou aux historiens qu'il nous faut nous adresser — en supposant acquise l'existence réelle des soucoupes **volantes**. Ce sont les hommes de science et les techniciens que nous avons à convaincre, comme le dit le Dr McDonald, « de l'existence même d'un problème »... (Réf. 52, pp. 2 à 5).

Le 21 décembre, un disque étincelant se rapproche de l'aéroport de Buenos Aires (Argentine). Il est observé par Horacio **Alora**, Mario Pezzuto, deux opérateurs de la tour de contrôle et par les équipages de deux avions. (Réf. 6, cas 556).

Six jours plus tard, **Wilbert Smith**, chef du **Project Magnet** à Shirley's Bay, décède à l'âge de 52 ans. Il s'était attaqué au problème des **OVNI** pour les raisons suivantes :

« — Des centaines de personnes équilibrées et sincères ont aperçu des lumières dans le ciel, dont le comportement était **différent** de celui d'une lumière habituelle.

— Des centaines de personnes équilibrées et sincères ont aperçu dans le ciel des objets réels apparemment solides, dont le comportement était différent de celui des objets conventionnels.

— Des centaines de personnes ont vu des **objets**, dans l'atmosphère **terrestre**, à une distance suffisamment rapprochée pour distinguer des détails leur permettant d'évaluer leur nature de manière **définitive**, même s'ils ne pouvaient les identifier.

— Les descriptions de ces objets correspondent parfaitement à des données provenant d'autres sources. Il est courant d'affirmer que ces centaines de personnes ordinaires et saines d'esprit, dont nous **accepterions** facilement la parole en d'autres occasions banales — par exemple, le témoignage d'un accident automobile — deviendraient soudain des **menteurs**, des insensés, des malades nerveux, et par ailleurs des observateurs totalement incompetents. **J'ai** moi-même interviewé de nombreux témoins, et suis convaincu de leur sobriété, de leur honnêteté lorsqu'ils rapportent au mieux une manifestation à laquelle ils ont réellement assisté. Je concède que certaines n'aient peut-être pas effectué d'aussi bonnes observations que d'autres, entraînées à cette discipline, mais dans le champ de leurs **possibilités**, j'estime qu'ils ont communiqué honnêtement l'objet de leur témoignage ».

Le 5 janvier 1963, le Bureau des Sciences Spatiales de l'Académie Nationale des Sciences aux Etats-Unis publie le **Rapport 1079** demandant instamment qu'une étude sur la vie extraterrestre « soit établie comme objectif scientifique du programme spatial en priorité absolue ».

Barry Goldwater, sénateur républicain et colonel de réserve de l'**USAF**, déclare : « Les Soucoupes Volantes — Objets Volants Non Identifiés — ou quel que soit le nom que vous leur **donniez**, existent bel et bien ». « Je crois qu'il existe des objets volants non identifiés », dit à son tour le **Dr Carl Sagan**, astronome à l'Université de Californie. **Carl Sagan** est membre du Space Biology Advisory **Committee** de la NASA, membre de l'Académie Nationale des Sciences, et membre du Comité des Forces Armées dans le domaine de la vie extraterrestre. Il rédige pour l'édition de 1963 de l'Encyclopédia **Americana**, l'article **Unidentified Flying**

Object, tandis que le savant Joseph Allen Hynek fixe la définition du terme. Les OVNI ou UFO sont donc reconnus et figurent dorénavant dans le grand **memento** de la langue américaine.

En **1963** paraît aussi le deuxième livre du **Dr Donald Menzel**, écrit en collaboration avec **Lyle G. Boyd** : « The World of Flying Saucers » (Le Monde des Soucoupes Volantes) aux éditions Doubleday & Co, Garden City, N.Y.

Les incidents ne cessent de se produire. Le **13 mars**, **Fred White** devait vivre à son tour l'expérience de Syracuse dont nous avons **parlé**. Comme il était en train de pêcher aux environs de Richards Bay (Afrique du Sud) il entendit un son aigu et vit un OVNI se diriger vers lui et atterrir à 15 mètres. Il était 22 h 30. L'objet ressemblait à deux assiettes superposées ; il avait quelque trente mètres de diamètre. De l'intérieur éclairé de **l'engin**, un homme au teint clair, portant un casque **métallique**, le regardait. Il était vêtu d'une combinaison bleu ciel. L'engin décolla six minutes plus tard, provoquant une vague d'air chaud ainsi que des interférences **radio**. (Réf. 6, cas 568).

Joseph Allen Hynek change **semble-t-il** son fusil d'épaule et publie en **avril** un long article dans lequel il attaque les méthodes mises en œuvre par l'**ATIC**. Il dit notamment : « Partant d'hypothèses qui ne sont ni scientifiques ni sérieuses, l'Armée de l'Air des Etats-Unis formule des constatations statistiques **compliquées**, qui paraissent impressionnantes au profane, lequel ignore à quels **paradoxes** peut conduire la méthode statistique. On est bien obligé de conclure que les déclarations périodiques faites à grand bruit par l'**USAF**, basées sur des statistiques fausses, ne servent qu'à présenter le phénomène OVNI sous un faux jour... Ce qui est **surprenant**, c'est le niveau intellectuel des gens qui disent avoir vu des OVNI. Il est certainement au-dessus de la moyenne et dans certains cas très au-dessus. Le témoin type est honnête et sérieux... »

« Il est absolument faux de dire que les OVNI n'ont jamais été vus par des personnes



scientifiquement formées. Certains des meilleurs et des plus cohérents rapports proviennent de tels témoins. Quatre de ces observations ont été faites par des astronomes professionnels alors qu'ils étaient en service à leurs **observatoires**, cinq encore par des techniciens **spécialisés**, dont une a été rapportée par le directeur adjoint de l'un de nos laboratoires techniques de niveau national... Tous, sauf **trois**, traitaient d'engins brillamment illuminés manœuvrant dans l'air ».

« ... Aucun examen vraiment scientifique du phénomène OVNI n'a jamais été **entrepris**, malgré l'énorme volume des données brutes » (*Yale Scientific Magazine*, avril 1963).

En France, l'ouvrage de **Michel Carrouges** intitulé « Les Apparitions de Martiens » sort de presse. Michel Carrouges est juriste et c'est avec toute la rigueur **intellectuelle** de sa profession qu'il dissèque la question des OVNI.

Par une nuit de mai 1963, le major Gordon Cooper accomplissait son dernier voyage autour de la Terre, quand à hauteur de la station de Perth (Australie) il repéra un OVNI. Gordon Cooper était de ce fait le premier astronaute à avoir vu un OVNI au cours d'une mission. A terre, deux cents personnes l'observèrent également. Les chaînes de la National Broadcasting Corporation s'en firent l'**écho**, mais Cooper ne fut pas autorisé à fournir d'autres commentaires. (Réf. 27, p. 181).

Le 18 juin, l'astronaute **Valeri Bikovsky** crut **voir** à peu de distance de sa capsule celle de **Valentina Tereschkova**, mais se rendit **compte** qu'il était en fait suivi par un « corps ovoïde » qui changea de cap brusquement. (Réf. 8, p. 334/9, pp. 2 & 5).

A l'aube du 12 octobre, un grand **objet**, haut de 35 mètres et enveloppé d'une clarté éclouissante, apparut sur la route devant le camion conduit par M. Douglas forçant ce dernier à s'arrêter. L'incident se produisit à Venado Tuerto (Argentine) pendant un violent orage. De l'objet sortirent trois êtres hauts de trois mètres et vêtus d'habits lumineux. Les êtres étaient en outre coiffés d'étranges casques. M. Douglas sentit les effets d'un rayon rouge qui le brûlait. Aussi fit-il feu dans la direction des inconnus, et s'enfuit à Monte Maiz. M. Douglas souffrait de brûlures pareilles à celles qu'occasionne une trop forte exposition aux ultraviolets. Sur les lieux, on découvrit des empreintes de **pieds**, de grandes dimensions. (Réf. 6, cas 583).

25 octobre 1963, 18 h 45. Au cours d'un vol entre Saint-Louis et **Michell AFB**, les pilotes d'un avion qui plafonnait à 2 000 mètres dirigèrent leurs regards vers un objet **aux** contours bien marqués, escorté d'un autre plus petit. Les pilotes changèrent de cap pour faire route vers les OVNI. Le plus petit d'entre eux se mit soudain à grossir, tandis que le plus gros rétrécissait. **Ensemble**, ils s'éloignèrent ensuite. Reprenant la direction de la Base **Mitchell**, les pilotes virent

la « masse » — les deux objets s'étaient maintenant réunis pour n'en former plus qu'un — se désintégrer en dix ou vingt petits objets, et le tout disparut, à l'exception d'un point qui de derrière ressemblait à un avion. A 19 heures, le même scénario se reproduisit. L'avion se posa à Mitchell à 19 h 40 (Réf. 10, p. 228).

Le 16 novembre, des jeunes gens se promenaient sur une route près de Sandling Park, Hythe, dans le Kent (Grande-Bretagne). John Flaxton, âgé de 17 ans, porta son regard vers une « étoile » qui se déplaçait au-dessus des bois de Slaybrook Corner. Soudain, l'objet descendit vers eux, resta un moment suspendu, puis se déroba à la vue des témoins derrière les arbres des environs. Les quatre jeunes gens cherchèrent un point où ils pouvaient être en sécurité. Ils se rendirent compte qu'une lumière or de forme ovale flottait dans les airs, à quelques mètres d'un champ voisin. Ils s'arrêtèrent et furent en cela imités par la lumière. Celle-ci disparut à nouveau derrière les arbres. Les témoins pressentirent alors qu'une forme obscure déambulait dans le champ et se dirigeait vers eux : un personnage complètement noir, de taille humaine, mais « sans tête ». Détail étrange et combien stupéfiant : la créature paraissait dotée d'ailes pareilles à celles des chauves-souris. Les jeunes gens furent saisis de peur et s'enfuirent. Ils sont convaincus d'avoir vu un fantôme. De l'avis de Mervyn Hutchinson, 18 ans, c'était une chauve-souris, aux pieds palmés et sans tête. (Réf. 45, p. 19).

C'est au début de 1964 que le major Hector V. Quintanilla succède au lieutenant-colonel Robert Friend à la tête du Project Blue Book. Le NICAP publie « The UFO Evidence », soit un rapport de 184 pages résumant la question des OVNI aux États-Unis. Dorénavant les chercheurs parallèles vont disposer d'un véritable document de base pour un travail sérieux.

Le 8 avril, la première capsule Gemini, partie de Cap Kennedy, est suivie par quatre vaisseaux spatiaux, d'origine inconnue. L'incident fut détecté par radar. Les OVNI se placèrent autour de la capsule, deux au-

dessus, un en dessous, et un vers l'arrière. Ils l'encadrèrent ainsi pendant toute une révolution terrestre, puis ils s'en écartèrent pour regagner l'espace. (Réf. 9, p. 153 / 13, o. 184).

Le 9 avril, M. Florence Ferrer, homme d'affaires d'El Quisco (Chili) quittait l'auberge de Santa Elena (Black Island) avec sa femme et ses enfants, pour faire route vers la ville d'El Quisco. C'était un soir sans lune. Après trois kilomètres environ, ils arrivèrent à un tournant de la route nommé Seminario, et furent soudain aveuglés par une puissante lumière dirigée sur leur véhicule. Ferrer s'arrêta. Dans le ciel, à peu de distance de leur voiture, un objet bizarre émettait une vive luminescence, comparable à celle d'une lampe au mercure. Comme les enfants criaient, il poursuivit son chemin. Néanmoins, il s'arrêta quelques mètres plus loin sur le pont Seminario. La lumière était éblouissante. L'OVNI ne devait pas se trouver à plus de 5 mètres au-dessus d'eux. Sa forme se perdait dans cette intense clarté. A ce moment la terreur des enfants atteignit son paroxysme. En dépit de ces circonstances, Ferrer ne perdit pas son sang-froid. Il embraya et repartit. A son grand étonnement, la lumière commença à se déplacer de conserve sur une distance d'environ 50 mètres. Après une course d'un kilomètre et demi, ils arrivèrent au Sea Inn, Ferrer téléphona à son frère Francisco, maire d'El Quisco, qui arriva en couple de vent, accompagné de José Moya, secrétaire de la commune et de German Villaroel, ingénieur-conducteur. L'OVNI filait maintenant en direction de la mer. Les témoins le suivirent jusqu'à la plage. Ils pouvaient distinguer sa forme discoïdale... L'engin resta là pendant vingt minutes, évoluant dans un complet silence, accomplissant des manœuvres qu'aucun hélicoptère ou avion n'eût pu réaliser. Ensuite, il prit un départ précipité en direction du nord, vers Valparaíso.

La nouvelle de l'événement se répandit vite, par le canal de la presse et de la radio, bien que Ferrer eut tenté de neutraliser toute publicité. Quelques jours plus tard, en dépit de son anonymat, deux experts de la

NASA vinrent l'interviewer. Ils le soumirent à un interrogatoire serré, puis lui ouvrirent une boîte renfermant un tableau du spectre lumineux, dont on pouvait modifier l'intensité. On demanda à Ferrer d'indiquer les colorations précises et les ombres. Ferrer dut fournir des réponses positives, car il fut invité par la NASA, tous frais payés. C'était bien la première fois au Chili que pareille offre était reçue. Ferrer refusa cependant pour des raisons personnelles. (Réf. 51. p. 34).

Ardmore (Oklahoma, USA) 9 avril 1964, 20 h 10. L'observation fut le fait d'une seule personne, habitante d'Ardmore. Le phénomène ne dura qu'une dizaine de secondes. Le témoin anonyme regardait le ciel en direction de l'ouest, quand son attention se porta sur la présence d'un « nuage ». Mais la partie centrale de ce nuage devint soudain brillante, et un objet en sortit. Le témoin discerna plusieurs rangées sur l'objet, délimitées par un cadre métallique brillant : ces « fenêtres » ou cellules étaient noires et « semblaient creuses comme un moule rectangulaire ». Le phénomène, qui donnait l'impression d'un gigantesque objet, effectua un virage, se brouilla aux yeux du spectateur, pour devenir trouble et s'effacer sur place. Aucune explication n'a jusqu'à présent été formulée. (Réf. 10, p. 23).

L'observation suivante, particulièrement détaillée, fut le fait d'un physiothérapeute de l'Etat de New York et de sa famille, le 11 avril 64. « Ma femme, mes deux enfants et moi-même, déclara-t-il, dînions en pique-nique sur une colline, 1 800 pieds (540 mètres) au-dessus du niveau de la mer, environ 10 milles (16 km) au nord-ouest de Homer (New York). Il était 13 h 30, le vent soufflait du nord à cinq milles à l'heure environ et le jour était clair comme le cristal, avec seulement quelques stratus sur l'horizon ouest... Comme je regardais vers le ciel, un peu au nord-ouest, vers 18 h 30 apparut ce que je pris pour une très grosse traînée d'avion à réaction, volant du nord-est au sud-ouest. »

« Elle était très blanche et large... Alors une formation en spirale très noire qui semblait faite de fumée apparut, longue d'environ un mile. Nous remarquâmes que la traînée blan-

che était inhabituellement large pour une traînée d'avion, et qu'apparemment la partie noire devait sa couleur sombre à l'angle de la lumière solaire, arrêtée par une colline plusieurs milles à l'ouest de notre position. La traînée de vapeur blanche resta suspendue dans le ciel, et glissa graduellement vers le sud en se dissipant lentement. Jusqu'à ce moment, nous observions ce que nous croyions être une situation normale si ce n'est pour l'interruption brutale de la traînée blanche, que suivait un vide puis la spirale noire. »

« Environ 10 minutes s'étaient maintenant écoulées : je réalisai tout à COUD que le nuage noir en spirale avait glissé vers l'ouest, tandis que la traînée blanche s'était déplacée vers le sud. De plus, le nuage devint beaucoup plus noir, ce que nous observâmes tous. Je pris alors mes jumelles 6 x 25 pour l'observer, et je fus très surpris de voir des fumerolles s'écouler du nuage noir, presque en bouillonnant. Il approchait maintenant du système nuageux silhouetté sur le fond du ciel à l'ouest. Et soudain le nuage noir, gardant sa forme de spirale, passa de la position horizontale à la position verticale, augmentant sa production de fumée et ressemblant à un avion entouré de fumée tombant lentement du ciel : en même temps il prit une forme qui n'était pas sans rappeler celle d'une banane. Il ne paraissait plus tomber, mais simplement il s'arrêta et resta suspendu pendant deux à trois minutes, après quoi il donna l'impression de sombrer dans les nuages et disparut. Chacun de nous observa cet étrange phénomène à l'œil nu, sans difficulté »

« Environ trois minutes s'écoulèrent, durant lesquelles nous nous demandâmes tous si nos yeux nous avaient joué des tours, puis ma fille s'écria soudain : « En voilà un autre ! » Il apparut comme un objet horizontal en forme de crayon. A cette distance, il était impossible de déterminer la longueur, mais il aurait pu être aussi grand qu'un sous-marin. Il se déplaça de gauche à droite sur l'horizon... Alors que je l'observais avec mes jumelles, il y eut un éclair de lumière blanche qui vint de l'arrière : il bon-

Primhistoire et Archéologie

Les gravures rupestres de Colombie britannique

dit en avant à une vitesse **incroyable**, sur une distance égale à 5 **fois** sa longueur **environ**, et s'immobilisa tout aussi brusquement gardant toujours sa forme de crayon, semblant planer... »

◇ L'objet devint épais au **milieu**, et tandis qu'un nuage de fumée en **émanait**, bondit vers l'arrière aussi vite qu'il s'était **avancé**, sur une même distance. De nouveau, il s'immobilisa et commença de diminuer de longueur jusqu'à ce qu'il apparaisse en forme de **soucoupe**, **épais** au milieu. Alors la partie la plus incroyable se produisit. De la forme de **soucoupe**, il passa à une rondeur **parfaite**, et se divisa **lentement** en deux **parties**, l'une **au-dessus** de l'autre, donnant un **spectacle** très semblable à celui d'une cellule sous le microscope. L'objet supérieur devint lentement plus petit tout en paraissant disparaître dans le **lointain**, tandis que le second objet descendait suivant un angle de 45 vers l'endroit où nous avions vu l'objet en forme de banane disparaître. En cet **endroit**, il se divisa de nouveau en **deux**, mais l'objet inférieur prit une forme de crayon vertical, tandis que l'objet supérieur ovale **disparaissait**. Nous nous rendons compte que la forme de crayon pouvait être **celle** d'un disque vu par la tranche. Alors l'objet en forme de crayon s'effaça aussi à notre vue. Cet épisode entier se passa en 45 minutes **environ**, et prit fin juste à la tombée de la nuit... » (Réf. 10, p. 27).

(à suivre)

**Gérard Landercy,
Lucien Clérebaut.**

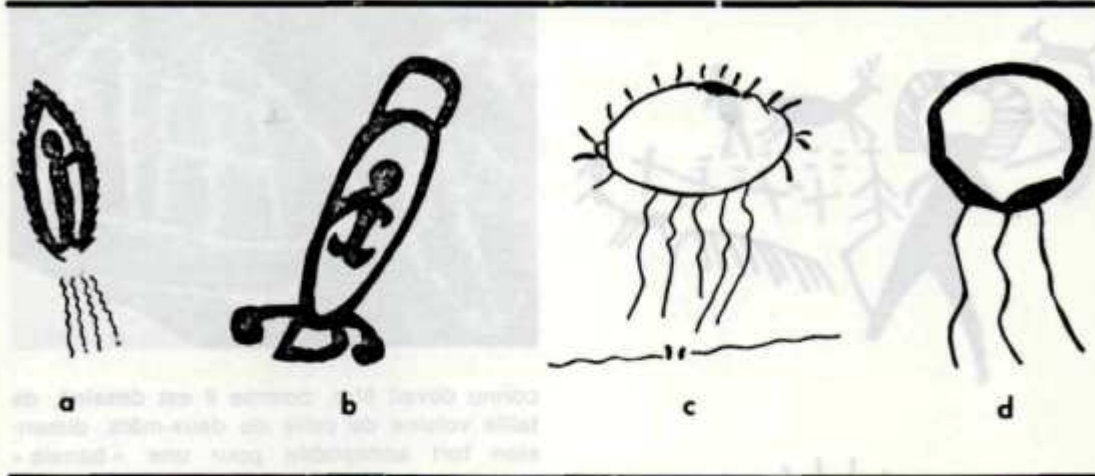
Notre excellent confrère le Canadian UFO Report a publié l'an **dernier**, sous la signature de son éditeur et rédacteur en chef John **Magor**, un double article sur d'importantes découvertes archéologiques encore trop peu connues en dehors des limites de la Colombie britannique. Elles sont pourtant combien dignes d'être largement diffusées : en effet comme au **Tassili**, au Val **Camonica**, en Ouzbékistan ou en Australie (1), les Indiens de cette province canadienne touchant au Pacifique ont dessiné sur des parois rocheuses des silhouettes étrangement évocatrices pour l'homme de notre **époque**. Les dessins et gravures découvertes au Canada sont fort **nombreux**, aussi nous limiterons-nous, faute de place, à **attirer l'attention** sur ceux qui nous semblent les plus **remarquables** ou qui présentent les **analogies** les plus fortes avec les représentations trouvées ailleurs dans le **monde**, en ne perdant jamais de vue **qu'ils** s'insèrent dans un vaste ensemble.

L'interprétation de certaines peintures ne prête guère à confusion. Le moins que l'on puisse dire par **exemple** de celles de Cayuse Creek (fig. 1a) et du lac Kootenay (fig. 1b) est **qu'elles** évoquent fortement des engins **fusiformes** occupés par un être d'allure humaine, le premier suivi d'une sorte **d'éjection** de fumée ou de vapeur, le second apparemment équipé d'un « **train d'atterrissage** »... Nous soumettons également à votre **juge**ment deux **figures**, parmi bien **d'autres**, d'objets que le manque évident de symétrie empêche de considérer comme des **représentations** du soleil (fig. 1c et 1d) : les lignes ondulées dirigées vers le bas symbolisent-elles une **trainée**, ou suggèrent elles simplement le mouvement ?

Des figures humaines à la tête énorme et sans traits du visage ou comme entourée d'un casque (fig 2) évoquent des gravures analogues du Val Camonica ou d'Australie. C'est donc un véritable condensé de tout ce que l'on a pu voir ailleurs que nous offre la Colombie britannique.

Mais **n'est-ce** pas un peu trop beau pour être vrai ? Des esprits enthousiastes n'auraient-ils pas donné un coup de pouce aux

figure 1



coïncidences ? Il sembla bien que non : les ouvrages où nos collègues canadiens ont puisé leur abondante illustration ont en effet été écrits par des savants spécialistes de la peinture indienne, sans rapport aucun avec les milieux ufologiques. Ces sources sont : « Pictographs in the interior of British Columbia », de John Corner, édité par l'auteur et reproduisant les dessins rupestres de plus de 100 sites de la province, et « Indian Rock Carvings of the Pacific Northwest », collection de photos rassemblée par Edward F. Meade (Gray's Publ. Ltd, Sydney, B.C.).

Les dits spécialistes font d'ailleurs remarquer que le caractère hautement stylisé et la réelle valeur artistique de beaucoup de ces gravures témoignent de leur exécution par des artistes en pleine possession de leur technique, et non par des découvreurs ou des esprits infantiles comme l'avaient clamé d'inévitables détracteurs de la culture des peuples dits primitifs.

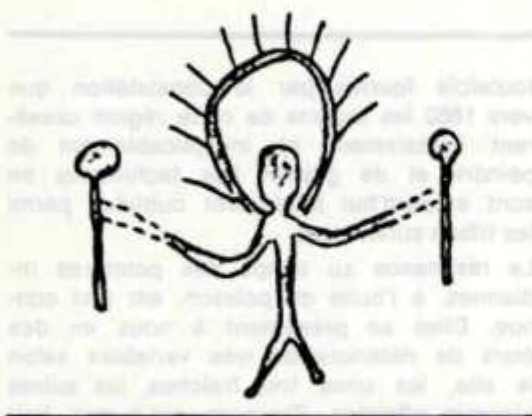
Il y a cependant une différence fondamentale entre tous les exemples « classiques » cités plus haut et les gravures canadiennes, qui rend ces dernières uniques en leur genre : l'ancienneté. Alors que l'âge de toutes les autres se compte en milliers d'années, il se compte pour celles-ci en centaines seulement. Il est bien sûr toujours difficile, même pour des experts, de dater de telles œuvres d'art. Une limite inférieure nous est

toutefois fournie par la constatation que vers 1860 les Indiens de cette région cessèrent brutalement et inexplicablement de peindre et de graver. Les techniques en sont aujourd'hui totalement oubliées parmi les tribus survivantes.

La résistance au temps des peintures indiennes, à l'huile de poisson, est mal connue. Elles se présentent à nous en des états de détérioration très variables selon le site, les unes très fraîches, les autres presque effacées. Toujours est-il que leur âge moyen 3St estimé entre 200 et 300 ans, ce qui nous mène à peine au 18^e ou au 17^e siècle... périodes qui ne sont guère considérées comme fertiles en OVNI en Europe, bien que quelques cas fameux aient fait et feront encore l'objet de notre « Chronique des OVNI ».

Et pourtant, que voyons-nous sur une gravure trouvée au Cap Alava, dans l'Etat de Washington (qui jouxte la Colombie britannique de l'autre côté de la frontière) ? Un magnifique voilier, comme les Indiens en voyaient alors croiser le long de leurs côtes, rendu avec un remarquable réalisme par quelques traits simples, voisine avec une tout aussi magnifique « soucoupe volante » classique, à double dôme et anneau... (fig. 3). Cette gravure était déjà connue des spécialistes comme une des rares représentations par l'art indien de l'arrivée de l'homme blanc, ce qui permettait par ailleurs une

figure 2



confirmation de l'ancienneté attribuée à ce genre d'œuvres.

La forme accompagnant le navire n'avait, **semble-t-il, pas** soulevé d'attention particulière. Un expert consulté par notre confrère répondit **évasivement** qu'il devait s'agir d'un dessin exécuté par un jeune Indien plongé dans un état de profonde émotion par les rites de la puberté (sic !). La richesse d'imagination des scientifiques conformistes en ce genre de circonstance m'a toujours laissé rêveur...

L'ensemble donne l'impression que les deux « véhicules » ont été dessinés par le même artiste et en même temps, **sans** qu'ils aient nécessairement été observés ensemble, encore que tourner autour d'un engin terrestre soit une vieille habitude des OVNI. Ne peut-on supposer alors que l'engin in-

figure 3



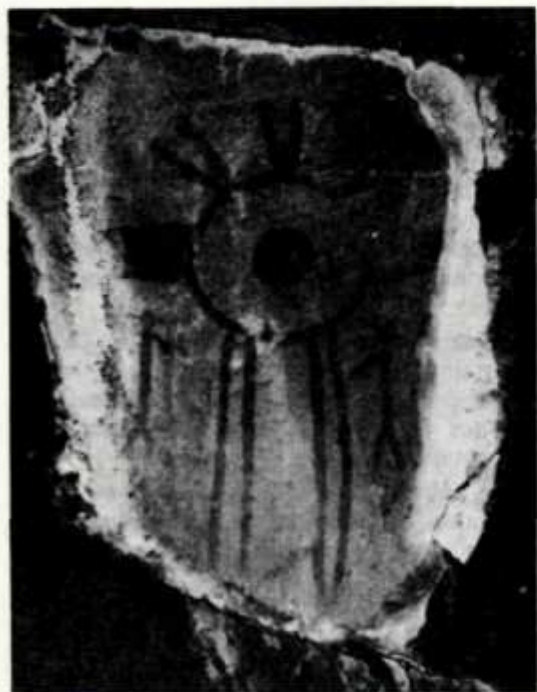
connu devait être, comme il est dessiné, de taille voisine de celle du **deux-mâts**, dimension fort acceptable pour une « banale » soucoupe volante ?

Mais le plus impressionnant peut être de tous les dessins est celui trouvé dans une petite grotte, sur la rive la moins fréquentée du lac Christina (fig. 4). Par travail ou par processus **naturel**, le pan de rocher qui porte le dessin est aplani. Des filets de calcaire qui ont coulé de part et d'autre donnent la curieuse et bien **sûr** fallacieuse impression de cimenter le panneau dans son emplacement. L'artiste était en ce cas limité par la simplicité de ses **instruments**, vraisemblablement une simple baguette grossièrement taillée enduite de **couleur**, ce qui donnait à tous les traits une certaine **épaisseur**.

C'est pourquoi on ne peut exclure que les courtes lignes surgissant du dessus symbolisent des rayons de lumière et les quatre longues lignes émanant du dessous une traînée de vapeur ou de fumée. En dépit des contraintes techniques, la forme est **remarquablement** rendue, distincte de tout objet aérien connu, soleil ou oiseau, et surtout les figures humaines fournissent une échelle et indiquent par leur position l'élévation de l'« engin » au-dessus du **sol**.

Telles sont quelques-unes parmi les pièces les plus importantes de ce nouveau dossier qui vient prendre une place d'honneur parmi les énigmes de l'archéologie qui suggèrent le plus fortement l'intervention d'intelligences extérieures au long de notre histoire.

figure 4



Nous félicitons M. John Magor pour son étude de fouillée de cette question et le remercions pour sa gracieuse autorisation de reproduire les clichés qui l'illustraient.

Jacques Scornaux.

(1) Voir Infoespace 1972, n° 5, pp 7-9 : Les fresques du Tassili, et n° 6, pp 7-9 : Cavernes et Graffiti, par Ivan Verheyden.

Référence : Canadian UFO Report, Vol. 2, N° 6, 1973, pp. 3-12 : Strange, strange World, par John Magor. (Box 758, Duncan, B.C., Canada).

Ni cubique, ni salzbourgeois..

Il y a quelques mois nous évoquions en cette rubrique ce - classique - de la primhistoire qu'est le prétendu « cube de Salzbourg » (1). Des Informations plus précises nous sont depuis parvenues, aussi nous faisons-nous un devoir de vous les communiquer. C'est notre excellent confrère - Pursuit - qui a publié récemment une étude fort complète sur la question, avec photos (2), redressant à cette occasion bien des erreurs qui ont couru d'articles en livres.

L'objet fut en fait trouvé à l'automne 1885 dans une fonderie à Schöndorf, en Haute-Autriche, par un ouvrier qui cassait des blocs de charbon provenant du puits de Wollsegg. Il fut confié pour examen à un Ingénieur des mines, le Dr Adolf Gurit. Nous avons ici même présenté le résumé des conclusions de son étude, tel qu'il fut publié dans - Nature - en novembre 1885. Et déjà apparaît une erreur d'importance, due bien involontairement au Dr Gurit : jamais l'objet ne fut transporté au Musée de Salzbourg, mais bien à celui de Linz, chef-lieu de la Haute-Autriche, et encore, très temporairement, M. Hubert Malthaner, le collaborateur de Pursuit qui a procédé à cette minutieuse investigation, pense que la confusion a pu provenir de la similitude du nom des deux musées.

Mais la seconde erreur, ou plutôt Ignorance, due aux auteurs contemporains celle-là, est plus colossale : tenez-vous bien : l'objet en question N'A JAMAIS DISPARU et est bien visible aujourd'hui encore à tout visiteur du Helmathaus (musée régional) de Vöcklabruck, en Haute-Autriche, non loin de Schöndorf où il fut trouvé ! Vous pouvez également en admirer un moulage en plâtre au Oberösterreichisches Landesmuseum de Linz. En 1966, un fragment fut prélevé pour analyse par microscopie électronique au Musée d'Histoire Naturelle de Vienne. Le résultat, une fois de plus, est surprenant : il n'y a ni cobalt, ni chrome. NI NICKEL, même en traces, ce qui exclut une origine météoritique. On y trouve en revanche un petit peu de manganèse, ce qui conduisit les Ors Kurat et Gill à la conclusion qu'il s'agissait d'un simple morceau de fonte ! Celle-ci était utilisée comme lest dans les anciennes machineries de mines

Allons plus loin : aucun rapport de première main ne signale que l'objet ait été ENCASTRE dans le charbon ; rien n'exclut qu'il ait simplement été trouvé PARMI les morceaux de charbon. Plus encore : trouver un mor-

SERVICE LIBRAIRIE

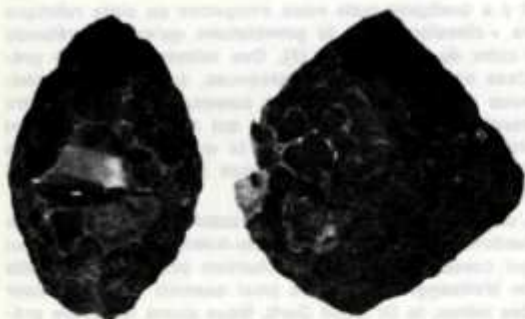
Voici quelques ouvrages récents mis en vente à la SOBEPS et qu'il convient donc d'ajouter à la liste publiée dans notre n° 13 (p. 30). Pour les conditions de vente, veuillez consulter notre avis de la page 37.

— LES CIVILISATIONS DES ETOILES, de Marcel Mo-eau (éd. Laffont), un ouvrage où l'auteur s'est efforcé de montrer comment les alignements mégalithiques reproduisaient au sol les constellations afin de mieux établir la liaison entre le ciel et la terre, un rapport qu ; de tout temps l'homme a essayé de trouver et qui l'a conduit sur la voie de la connaissance. — 290 FB.

— NOUVELLES RECHERCHES SUR L'ILE DE PAQUES, de Jean-Michel Schwartz (éd. Laffont) ; à partir de documents inédits, l'auteur a pu déchiffrer une partie de l'écriture des tablettes Rongo-Rongo et révéler ainsi quelques faits nouveaux sur le mode de transport des statues, le culte de l'homme-oiseau et les origines mêmes de la civilisation pasquane. — 295 FB.

PRIMHISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

L'importance de l'équilibre



(Document Adolf Schneider)

ceau de fonte dans une... fonderie ne laisse-t-il même pas la possibilité qu'il fût là avant qu'on y dépose le charbon i débiter en morceaux ? Les légèretés du rapport du Dr Gurli laissent soupçonner qu'il n'a pas examiné lui-même l'éventuelle cavité du bloc de charbon d'où le fer aurait surgi.

Quant à la forme, les photos présentées par notre confrère partent d'elles-mêmes : même la prudente description donnée par le Dr Gurli apparaît comme un euphémisme, car il faut une sacrée dose de bonne volonté pour voir la une structure « régulière ». Selon l'enquêteur de la SITU, M. Malthaner, cette forme pourrait provenir d'un moule grossier, les rangées de creux étant simplement des marques de doigts sur le modèle en matière malléable (argile, cire). La « profonde Incision » médiane marquerait la solution de continuité entre les deux parties du moule.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes amenés * des conclusions quelque peu différentes de celles de notre article initial, mais c'était pour nous un devoir de porter à votre connaissance ces compléments d'information. Faut-il donc dire adieu à la belle légende du « cube de Salzbourg » ? Sans doute, répondra le scientifique, même si le poète qui sommeille au fond en tout homme en éprouve un certain regret. De toute manière el comme toujours : * vous de juger !

Jacques SCORNAUX.

Références :

1. Jacques Scornaux. Le cube de Salzbourg. Infoespace n° 11. 1973. pp 5-6
2. Hubert Malthaner. Not the Salzbourg steel cube, but an iron object from Wolfsegg, translated by H. Friedrich. Pursuit, Vol. 6. n° 4. October 1973. pp 90-93 (organe de la SITU — Society for the Investigation of the Unexplained — Columbia, New Jersey 07832. USA)

Le sujet des OVNI est vaste et contient tant de facettes que, lorsque le chercheur en vient à considérer la totalité du tableau, son esprit hésite devant l'énormité et la complexité de l'ensemble. Passons en revue quelques-unes des questions qui se présentent. De nombreux ufologues tiennent à leurs idées personnelles sur bien des aspects, et il y a des domaines entiers du sujet sur lesquels un consensus général n'a pas encore été atteint.

Premier problème : d'où émanent les OVNI ? C'est une question qui m'est tout le temps posée par des nouveaux-venus au sujet et par des journalistes. De nombreuses théories ont été avancées. Par exemple :

1. De notre propre système solaire et/ou de beaucoup plus loin dans notre galaxie, ou encore d'autres galaxies de notre univers.
2. D'univers invisibles, interpénétrant peut-être le nôtre. C'est une théorie qui a continuellement gagné du terrain durant les quelques dernières années.
3. Des profondeurs des océans (voir le dernier livre d'Ivan Sanderson, .. Invisible Residents », éd. World Publ. Co., 1971).
4. De quelque part dans le Temps. En bref, des Voyageurs dans le Temps revenant sur la Terre. C'est une idée intéressante soutenue par certains ufologues.
5. Du centre de la Terre : c'est la théorie de la Terre creuse. La minorité d'ufologues qui défendent ce point de vue croient qu'il existe des entrées cachées dans les deux régions polaires.

6. D'une combinaison de certains des points 1 à 5.

Deuxième problème : il y a eu des centaines d'atterrissages allégués d'entités étrangères au cours des quelques dernières années. Les descriptions de ces visiteurs varient énormément : géants nus et chauves, resplendissants prétendus Vénusiens aux longs cheveux, humanoïdes à allure de robot, entités aux pommettes hautes et aux yeux en fente, nains poilus, « homme-oiseau » aux yeux rouges éclatants décrit par John Keel et d'autres, et encore bien des variétés. Que pouvons-nous bien déduire de cela ? La ré-

ponse évidente est que tous ces types de visiteurs étrangers nous indiquent effectivement qu'ils proviennent de diverses origines. Nous ne pouvons cependant en être trop sûrs. De nombreux avertissements ont été donnés par des ufologues de pointe selon lesquels ces entités monteraient toutes sortes de farces.

Troisième problème : il y a d'importantes discussions parmi les ufologues quant à savoir si les visiteurs sont amicaux, hostiles ou simplement indifférents envers l'humanité de cette planète. Il semble y avoir quatre points de vue différents sur cette question :

1. Certains déclarent avec emphase que tous les ufonautes sont amicaux. Pour eux, tous les visiteurs se comportent comme ceux qu'**A-damski** prétendit avoir rencontré. Ce groupe d'ufologues refuse d'admettre qu'un quelconque OVNI puisse être hostile et ne croient à aucun rapport de cas d'hostilité.

2. Certains penchent vers l'opinion que la plupart des OVNI sont hostiles. Si vous leur dites que, si les OVNI étaient hostiles, ils devraient pu alors s'emparer de la planète depuis longtemps grâce à leur technologie avancée, ils répondent que la Terra est déjà une possession des ufonautes, et, qui plus est, que nous sommes actuellement en train d'être pris en charge mentalement.

3. Il y a un groupe d'ufologues qui croient que les visiteurs étrangers poursuivent une investigation scientifique à long terme de notre planète et qu'ils sont neutres à notre égard.

4. Il y a enfin une part croissante qui pensent qu'une bataille se déroule entre les forces du bien et du mal, et qu'il y a autour de nous à la fois des entités amicales et hostiles.

Comme vous le voyez, il y a une fois de plus de considérables divergences d'opinion sur ce point très important qui pourrait avoir des répercussions pour la race humaine.

Quatrième problème : Nos recherches montrent que des objets volants ont été aperçus dans le ciel tout au long de l'histoire (voir les ouvrages de **Desmond Leslie, H.T. Wilkins, M.K. Jessup, Arthur Constance** et **Le Poer Trench**). Ce fut **Charles Fort**, cet infatigable collectionneur de faits « erratiques », qui émit l'intéressante opinion que « nous

appartenons à quelqu'un ». Serait-il possible que les visiteurs de l'espace soient le « chaînon manquant » dans la théorie de **Darwin**, comme l'a suggéré **Otto Binder**, auteur américain de livres sur les OVNI, et que nous ayons été implantés ici depuis l'espace ? Les fameux versets 2 et 4 du chapitre VI de la Genèse évoquent incontestablement un croisement entre les visiteurs et l'humanité. Ceci serait certainement à l'appui de l'intérêt du propriétaire que les OVNI ont montré envers nous depuis des milliers d'années. **Egalement**, s'ils se sont croisés avec nous, ils ont pu dès lors le faire sur des milliers de planètes à travers l'univers. C'est une pensée intéressante.

Cinquième problème : de nombreux récits ont paru dans des livres et revues concernant des enlèvements d'avions, de personnes, de bétail et de moutons, des histoires aussi d'êtres humains examinés médicalement dans un vaisseau de l'espace (l'affaire Hill) et d'expériences sexuelles (le cas d'Antonio Villas Boas). Il y a aussi les nombreux cas rapportés de « téléportation ». Ces événements sont-ils vrais ou faux ? Finalement, il y a les rapports chaudement débattus d'Hommes en Noir, ces êtres mystérieux qui ont prétendument harcelé et réduit au silence des chercheurs dans le domaine des OVNI.

Dans cet article, j'ai essayé de faire une recapitulation de certains des nombreux problèmes irrésolus qu'affrontent les ufologues, de quelques-uns des ingrédients qui entrent dans la composition au brûlant gâteau des OVNI. Tout ce que nous désirons, c'est établir la réelle vérité concernant les OVNI et savoir si ce gâteau en fin de compte nous nourrira ou nous empoisonnera.

J'ai écrit ailleurs que dans l'étude des OVNI, nous ne devrions pas nécessairement accepter quelque chose ni le rejeter, mais trouver une place dans le magasin d'entrepôt de nos esprits pour tout événement ou idée qui vient à notre attention, si bizarre qu'il puisse paraître sur l'instant. Quelque chose peut se produire par après qui validera la première apparition de l'idée. Telle est la méthode scientifique.

Ce dont nous devons bien nous rendre compte est que certains des visiteurs, voire

tous, sont peut-être des milliers d'années en avance sur nous du point de vue technologique et font usage de la perception extra-sensorielle. C'est pourquoi nous ne devrions pas considérer le sujet uniquement sur la base de notre « **savoir-faire** » actuel. De même, lorsqu'on nous parle d'un phénomène aussi fantastique, par exemple, qu'un grand OVNI **s'amenuisant** jusqu'à devenir un petit objet de la taille d'un ballon d'enfant, nous ne devrions pas nécessairement accepter ni rejeter le rapport.

Je voudrais maintenant toucher un mot de la question des « bons » et des « méchants ». Il ne fait aujourd'hui plus de doute qu'il y a eu des rapports de comportement amical aussi bien qu'hostile des OVNI. En de nombreux exemples, des OVNI sont passés au-dessus de nous sans occasionner le moindre mal, mais le témoignage des soldats qui ont été grièvement brûlés à Fort Itaipu, au Brésil, il y a quelques **années**, est un cas typique de manifestation d'hostilité. S'il existe à la fois des ufonautes bienveillants et inamicaux, il convient que nous soyons sur nos gardes. Les deux parties possèdent apparemment *une* technologie avancée et sont capables de pouvoirs extra-sensoriels, et, comme de nombreux auteurs l'ont mis en évidence (**Keel**, **Creighton**, **Binder** et d'autres), les « méchants » peuvent monter toutes sortes de tromperies, allant jusqu'à prétendre être les « bons ».

Ce point concernant les « méchants » qui prétendent être les « bons » est celui où nous pouvons être les plus vulnérables si nous ne sommes pas pleinement **alertés**. Je voudrais souligner ici que le domaine le plus dangereux est celui des communications médiumniques. Il y a littéralement des dizaines, et peut-être des centaines de revues sur les OVNI, ou dites « spiritualistes », particulièrement aux Etats-Unis, exprimant de prétendus « messages de Lumière » émanant d'Ashtar et d'autres soi-disant entités spatiales. J'ai une haute estime pour la pensée de John A. Keel, l'ufologue américain le plus **avancé**, bien que je ne **sois** pas nécessairement d'accord avec toutes ses opinions. Il a rendu un signalé service en exposant certains de ces messages truqués.

Ceux qui étudient le phénomène OVNI doivent garder un équilibre. Il est essentiel que les chercheurs fassent preuve des plus grands soin et discrétion possibles en ce qui concerne la diffusion des messages sensés provenir de prétendues entités de l'espace et reçus par l'intermédiaire de médiums. Je ne dis pas qu'il n'existe pas un réel et authentique **Ashtar**, mais qu'il y a beaucoup trop de message d'« Ashtars » présentant des informations contradictoires. En même temps, **je** ne vous suggère pas de vous tourner uniquement vers le pur aspect **technique** de la question, encore que cette face de la recherche soit d'égale importance. Je pense que le côté spirituel, métaphysique et philosophique de notre sujet est d'une terrible **importance**, de **même** que l'étude des pouvoirs extra-sensoriels, dont j'ai déjà indiqué que les ufonautes faisaient usage.

Tout ce que je demande est un sens de l'équilibre. C'est là le plus **important**. En bref, ne nous laissons pas entraîner par des messages **médiumniques** ou par un quelconque aspect **particulier** du sujet. C'est le tableau d'ensemble qui compte. Cela ne signifie pas que vous ne puissiez pas vous spécialiser dans un domaine particulier. C'est même une attitude à encourager et le Dr Allen Hynek, ancien consultant du projet **Blue Book** de l'U.S. Air Force, a **insisté**, lors d'une récente conférence organisée par la Flying Saucer **Review** à la bibliothèque de Kensington, sur l'importance d'une spécialisation dans les divers aspects du sujet. Celui-ci est si vaste que c'est une nécessité absolue. Mais je vous demande à tous de garder en vue **l'ensemble** de la situation, et de ne pas vous en laisser détourner par des messages médiumniques. Ce pourrait être très dangereux et j'aurais failli à mon devoir si je n'avais pas lancé ces mots d'avertissement.

Brinsley Le Poer Trench

Traduction de Jacques Scornaux.

La méthode scientifique et le phénomène OVNI

Il ne faut jamais confondre recherche de la vérité avec besoin de certitudes.

(André Gide)

La question de l'attitude de la science en face du phénomène OVNI a déjà soulevé bien des **passions**, en un sens comme en l'autre. Les méthodes de la science sont-elles applicables à l'étude de ce problème ? L'hypothèse de l'origine extraterrestre des OVNI est-elle le fruit d'un choix plus sentimental que rationnel ? D'une manière plus générale, la science **a-t-elle** raison de rejeter certains faits, qu'il vaudrait mieux renoncer à étudier ? Telles sont les questions qui, parmi bien d'autres, ont été souvent débattues dans une atmosphère polémique peu favorable à une réponse réfléchie. Dans tous les **camps**, certains se sont laissés aller à des arguments indignes d'une cause qui méritait de meilleurs défenseurs. Bien des faux problèmes ont été ainsi créés à partir de désolants **malentendus**. Pour **discuter** fructueusement, il faut en effet avant tout se mettre d'accord sur le sens des mots qu'on **utilise**. C'est pourquoi nous pensons qu'une meilleure compréhension de ce qu'est réellement la science, dans son essence et dans ses buts, éviterait bon nombre d'inutiles affrontements.

Avant d'entrer dans le vif du débat, il convient donc de cerner le mieux possible ce qu'est, ou ce que devrait être, la véritable méthode scientifique. Diverses définitions peuvent bien sûr être formulées et je doute, par exemple, que celles qu'en donneraient Hynek et **Menzel** coïncident. La science n'étant pas une religion, elle ne pourrait d'ailleurs énoncer ses principes de manière rigide sans cesser d'être elle-même. Tentons donc de délimiter la méthode scientifique telle que nous la **voyons**, en précisant bien que nous ne prétendons ni être **exhaustifs**, ni être pleinement dans une **insaisissable** vérité.

En bref, la méthode scientifique c'est avant tout la **prudence** et l'**honnêteté**. La prudence c'est se garder des conclusions **hâtives**, c'est refaire une expérience ou une observation un nombre suffisamment grand de fois avant d'en déduire une loi **générale** ; c'est aussi

soumettre les hypothèses que l'on émet au contrôle incessant des faits ; c'est enfin ne jamais considérer une théorie comme acquise à titre définitif, mais rester disposé à la bouleverser si un fait nouveau l'exige. L'honnêteté, c'est bien sûr décrire sans omission ni déformation ce qu'on a **observé**, mais aussi accepter le verdict des faits s'ils viennent à contredire des idées qui nous sont chères. Jusqu'ici, il n'y a rien, ce me **semble**, que de fort naturel, bien que déjà un comportement en accord avec ces principes réclame beaucoup plus de courage intellectuel et de modestie qu'il peut paraître. Mais la question méthodologique la plus grave n'a pas encore été posée : **quand**, devant un ensemble de **faits**, plusieurs hypothèses explicatives, de nature fort différente, se présentent à l'esprit, et qu'aucun critère ne permet momentanément d'en choisir une, par laquelle entamer une étude plus approfondie ? En d'autres **termes**, laquelle **prendre**, pour sortir d'une indécision **stérile**, comme **hypothèse de travail** ? La réponse scientifique à cette situation se trouve dans le **principe de parcimonie**. Ce **principe**, qui nous fait toucher la philosophie de la science en son point même de divergence d'avec les philosophies **dogmatiques**, peut s'énoncer à peu près comme suit ; entre plusieurs hypothèses, il faut commencer par essayer d'expliquer les faits par la plus simple, et ne se résoudre à mettre en **jeu** une plus complexe que si les faits rendent impératif l'abandon de la première. Par hypothèse simple, il faut entendre celle expliquant les faits par le plus petit nombre de causes, et par les causes les plus simples. La méthode scientifique nous invite notamment à essayer d'abord de décrire tous les phénomènes de la nature par les seules lois régissant la matière. La science est matérialiste par hypothèse de **travail**, ce qui est tout différent de l'être par conviction philosophique. J'ai parfois vu écrire que la dualité **einsteinienne** **énergie-matière** signifiait la mort du matérialisme. Rien n'est plus faux : elle le renforce au contraire puisque ce qu'Einstein démontre, c'est que deux entités jusque là considérées comme distinctes sont en fait deux formes d'une seule.

Nous avons estimé ce long préambule nécessaire, car la notion de » science » est souvent mal comprise dans le public, en ce sens que les buts et les limitations de la science sont surestimés. Les déclarations de certains **savants**, rationalistes ou **scientistes**, c'est-à-dire matérialistes par conviction et non plus seulement par hypothèse de départ, ont pu laisser croire que la **science** pourrait répondre bientôt à toutes les aspirations philosophiques de l'humanité. Cette **croyance**, qui n'est en **fait**, soulignons-le, pas justifiable scientifiquement, a autorisé certains à faire à la science un faux procès, lui reprochant de ne pas avoir répondu à certaines questions **fondamentales**, alors que tel n'a jamais été son but. La vraie science, que les scientifiques ne peuvent prétendre représenter seuls, n'est pas une philosophie et laisse l'homme libre d'un choix spirituel. Il est dans l'intérêt même de la science d'empêcher qu'elle devienne une vache sacrée ou un veau d'or. Mieux vaut que le public la respecte pour les qualités qui sont réellement les siennes, à savoir de proposer une méthode prudente d'approche de la réalité. Cette méthode est peut-être effectivement la seule bonne, mais en décider déborde du cadre de la science.

Qu'en est-il **maintenant**, à la lumière de ce qui **précède**, de l'étude du phénomène OVNI ? Nous affirmons clairement quant à nous que les méthodes de la science nous semblent offrir le moyen de l'aborder avec le moindre risque de divaguer. Certes, la prudence de cette approche ne nous conduira peut-être pas **bien vite** à des **certitudes**, mais à quoi bon se forger des certitudes rapides, si elles sont fausses, ou si elles reposent sur des déclarations incontrôlables ? Il faut **bien** insister sur le fait que la volonté d'un Menzel de ramener les observations d'OVNI à un ensemble de phénomènes connus mal interprétés est au départ tout à fait louable et parfaitement en accord avec le principe scientifique de parcimonie dont nous avons traité. C'est en cours de route que son raisonnement perd de sa **rigueur**, quand il s'obstine à nier que les faits rendent nécessaire l'introduction d'un phénomène nouveau.

Que les meilleures observations d'OVNI présentent un caractère original irréductible, nul qui **ait** étudié le dossier à fond et sans préjugé ne peut plus le **nier** ; nous n'insisterons donc pas sur ce point. Mais la question a été posée, si nous restions dès lors dans le domaine des faits relevant de la science. Je réponds sans réserve que. **par sa nature même**, la science **ne peut exclure aucun fait de son champ d'action** (1). Pourquoi alors, vous **demanderez-vous**, tant d'hommes de science se désintéressent-ils de certains domaines « maudits ». voire s'opposent farouchement à leur étude ?

La principale raison est tout simplement, pensons-nous, un manque d'information, dont on ne peut tenir rigueur au monde **scientifique**. En effet, un savant est presque toujours un homme qui a très peu de temps, devant suivre la littérature spécialisée, sans cesse **croissante**, qui paraît sur son propre domaine de **recherche**. De plus, si d'aventure il vient à lire un livre ou une revue traitant de ces questions **contestées**, il y a de fortes chances qu'il n'y trouve que des informations trop fragmentaires pour emporter sa conviction. ou **même** simplement éveiller son intérêt, d'autant plus que celles-ci sont hélas souvent mêlées à un fatras de spéculations sans fondement et d'extrapolations pseudo-philosophiques que sa formation prédispose à rejeter. Paraphrasant le Dr J.E. McDonald (2), nous pourrions dire que les savants ne s'intéressent pas au problème parce qu'ils manquent d'information, mais qu'ils manquent d'information parce qu'ils ne s'intéressent pas au problème...

D'autre part, il faut comprendre aussi que, se trouvant confronté incidemment avec des faits qui ne cadrent absolument pas avec ce qu'il sait des lois de la nature, et n'ayant pas la possibilité matérielle de les contrôler, la réaction naturelle de l'homme de science **soit** de manifester un scepticisme qui peut prendre des formes assez violentes devant des événements pour lui aussi peu plausibles.

Enfin, il ne faut jamais oublier que les scientifiques sont des hommes comme les autres, ni **meilleurs**, ni **pires**, et qu'il leur arrive de prendre une position **passionnelle**, qu'ils peuvent

croire à tort, mais en toute bonne foi, justifiable par leur discipline professionnelle. **Mais** la science ne peut être tenue pour responsable de telles erreurs individuelles.

Ainsi, une assertion maintes fois avancée est que tout scientifique, dans l'étude des phénomènes mystérieux et paranormaux en tous genres, rencontrerait toujours, plus ou moins vite selon son degré d'ouverture d'esprit, un « point de **rebroussement** » au-delà duquel il refuserait d'avancer. Cette proposition, qui sous-entend que seul un autodidacte aurait assez de liberté pour aller jusqu'au fond d'une réalité **fantastique**, est typiquement fondée sur une confusion entre la science et le comportement de certains hommes de science. Répétons-le une fois encore : il est fondamentalement opposé à l'esprit de la science de tourner le dos à un fait avéré, quel qu'il soit. Il peut en revanche être parfaitement légitime de contester, avec des arguments solides à l'**appui**, les conclusions hâtives que d'aucuns tirent de certains événements. **Mais** il arrive **bien** sûr que les sentiments de l'homme prennent le pas sur la méthodologie du chercheur.

Je voudrais ici expliciter deux exemples d'attitudes de savants (et non d'attitudes scientifiques) vis-à-vis du problème des OVNI **qui** témoignent de manière remarquable de cette interaction parfois difficilement discernable entre raison et passion. Il s'agit de deux arguments dont beaucoup d'hommes de science semblent se **contenter**, c'est-à-dire estimer « scientifiques », pour esquiver une étude du phénomène, alors que de telles attitudes, insistons-y **bien**, **seraient considérées comme antiscientifiques en tout domaine non empreint de passion**.

Le premier argument est qu'il n'y a pas assez de preuves pour entamer une recherche. Quand on regarde comme nous la recherche scientifique de l'intérieur, on se demande comment d'authentiques hommes de science peuvent émettre des propos aussi renversants. Peut-être sont-ils mal informés, comme **je l'ai dit plus haut**, mais alors de quel droit prennent-ils position sur un sujet qu'ils ne connaissent pas ? En réalité, tous les jours des projets de recherche parfois longs et coûteux

sont lancés sur des présomptions beaucoup moins grandes que celles en faveur de l'existence des OVNI, et c'est assez normal : **toute recherche est une quête de preuves**. Si celles-ci existaient au départ, il ne faudrait plus les chercher, commenterait le bon M. de La Palice. Avec de tels **raisonnements**, jamais on n'aurait entamé de recherches dans des domaines aussi bouleversants et si peu **étayés** de preuves à l'époque que la relativité ou la mécanique quantique. Les preuves n'ont suivi que de longues années plus **tard**, et pour les obtenir il a bien fallu pratiquer des expériences dont souvent on ne savait pas trop ce qu'elles allaient donner...

Mais on a glosé surtout sur le caractère purement testimonial des preuves avancées en matière d'**ufologie**. Outre que c'est loin d'être vrai — les nombreux effets électromagnétiques provoqués par les OVNI, leurs effets **physiologiques**, y compris sur les animaux, les traces au **sol**, les repérages simultanés par plusieurs radars, etc, sont trop connus pour que je m'y attarde ici — affirmer que le témoignage est irrecevable en science est une absurdité manifeste : **toute connaissance repose en plus ou moins grande partie sur le témoignage**, car on ne peut de très loin tout vérifier soi-même. Il faut certes pour fonder l'acceptation d'un fait par la science un très grand nombre de témoignages concordants provenant d'observateurs indépendants, entraînés et dignes de confiance. Mais cette condition nous semble plus qu'abondamment remplie dans le domaine des OVNI.

On a beaucoup insisté aussi sur la « **reproductibilité** », de préférence en laboratoire, que devraient présenter les faits dignes d'une étude scientifique. Cette proposition est très exemplaire de celles que l'on réserve **au seul usage** du phénomène OVNI et de quelques autres. Pourquoi figureraient sinon parmi les disciplines universitaires des matières telles que la **psychologie**, la **sociologie**, toutes les branches de la biologie **ou même l'astronomie** ? Qui pourrait prendre en effet une comète à course parabolique ou une supernova pour des phénomènes aisément reproductibles ?

Le second argument est que l'importance du

phénomène est par trop **douteuse**, à supposer qu'il existe. Je **m'étonne**, et j'aimerais qu'on m'explique : plusieurs centaines de milliers de personnes au strict minimum (3) ont vu, depuis des temps immémoriaux mais surtout depuis 1947, des choses étranges dans le ciel et parfois même au **sol** ; je vois dès lors difficilement comment on pourrait nier l'importance du phénomène, qu'il soit astronomique, physique, psychologique ou sociologique. Même s'il ne s'agissait que d'« interprétations erronées », le seul fait que tant de gens s'y soient trompés ne **mérite-t-il** pas déjà une étude scientifique attentive ? Bien sûr, nous dit-on souvent, les recherches sur le cancer sont plus importantes. Avons-nous jamais dit le contraire ? En revanche, nous sommes bien placés pour constater que beaucoup de travaux de science pure ont une importance pratique pour le moins **douteuse**, même à très longue échéance.

Mais l'originalité et l'importance du phénomène étant reconnues, on peut encore se demander légitimement si c'est bien la méthode scientifique **qui** a conduit la plupart des ufo-logues à l'hypothèse extraterrestre. Pour certains en effet, cette dernière serait plutôt le fruit d'une attirance **irraisonnée**, d'un besoin inconscient de merveilleux, et on ne peut de fait nier que d'aucuns trouvent en la croyance aux « bons » extraterrestres « venus pour nous sauver » un rassurant substitut de religion. Mais si l'on veut bien réfléchir au-delà de cet aspect superficiel de la **question**, comment ne pas **s'**apercevoir qu'il s'agit en fait d'une hypothèse extrêmement bouleversante et inquiétante à bien des **égards**, à laquelle on ne se résigne que parce qu'il le faut bien devant les faits ? Notre position à la SOBEPS est que dans l'état actuel du **problème**, l'hypothèse extraterrestre est bel et bien la plus vraisemblable du point de vue scientifique.

Cette **hypothèse**, c'est important, demeure purement matérialiste. Il n'y a rien de plus agaçant que de lire souvent qu'elle est « surnaturelle » ou « irrationnelle ». Certes, il est parfaitement vrai que les évolutions des OVNI contredisent nos lois physiques. Si on considère ces dernières comme la vérité ultime, on n'a donc effectivement plus le choix

qu'entre ces deux propositions : ou bien **décréter** que les OVNI n'existent pas, ce qui n'est pas scientifique dans la mesure où cela conduit à nier des **faits**, ou bien prétendre que le phénomène relève d'une nature différente de celle des événements physiques. Ce second volet de l'alternative pourrait se justifier si précisément la vraie science, telle qu'elle devrait être si ceux qui s'en réclament étaient toujours fidèles à leurs propres principes, ne nous **empêchait**, en vertu de sa prudence **systématique**, de considérer ses acquis actuels comme définitifs. L'hypothèse que des êtres ayant bénéficié d'une évolution plus longue que la nôtre aient pu acquérir des connaissances leur permettant de réaliser ce qui semble pour nous à jamais impossible est donc parfaitement scientifique. Ces êtres n'en relèveraient pas moins de la même nature que nous, même si leurs agissements paraissaient à notre niveau « miraculeux », ou tout au moins incompréhensibles. Ce dernier point a été magistralement développé par Aimé Michel (4) et par l'**astrophysicien** français Pierre Guérin (5).

Mais le moment n'est-il pas venu de remettre en cause ce qui n'est en toute rigueur qu'une hypothèse de travail ? Certains auteurs, au premier rang desquels John Keel (6) et Jacques Vallée (7), attirent l'attention sur l'analogie entre certaines observations d'OVNI et des manifestations classiques en parapsychologie. N'aurions-nous pas affaire à un phénomène lié étroitement à la pensée **humaine**, éventuellement en dehors de toute intervention cosmique ? Ou à l'interaction fugace d'un univers **parallèle, proche** mais **invisible**, avec le nôtre ? Vallée pose la question : ne nous tenons-nous pas à l'hypothèse extraterrestre par peur d'une vérité mettant en cause notre mécanique mentale la plus profonde ? Je ne suis personnellement pas convaincu de l'opportunité d'introduire **pour l'instant** des hypothèses plus aventureuses, ce qui ne veut pas **dire** que **je** ne le serai pas un jour. L'analogie entre phénomènes parapsychologiques et OVNI est en effet réversible : certaines manifestations paranormales ne seraient-elles pas des interventions d'êtres plus évolués ? Etant donné qu'on ne **peut**, en toute prudence, assigner aucune limite

définie au progrès de la domination du monde matériel, il demeure pour moi **inutile** de supposer l'intervention d'une « autre nature » ou d'un « autre univers », même pour justifier les observations les plus « miraculeuses ». la méthode scientifique conseillant de s'en tenir le plus longtemps possible à la plus simple des hypothèses compatibles avec les faits. Précisément parce qu'on ne discerne plus les frontières du possible, un garde-fou est plus que jamais nécessaire.

Or certains, de tendance que nous qualifions de spiritualiste, n'hésitent pas à récuser par principe l'adéquation de la méthode scientifique à l'étude du problème qui nous occupe, rejoignant ainsi curieusement — mais ne dit-on pas que les extrêmes se touchent ? — un argument des **scientistes**. Il faut bien constater cependant, n'en déplaise aux passionnés d'occultisme, la maigreur du bilan des « voies d'approche spirituelles ». **L'ufologie** est encombrée de « révélations » parfaitement contradictoires, invérifiables dans le meilleur des cas, mais en général purement et simplement opposées à des faits établis. Les tenants de ce genre d'hypothèses avancent en dernier recours que « la science n'a rien trouvé non plus après 25 ans d'étude ». Il est vrai qu'aucune découverte véritablement décisive ne semble avoir été faite, mais il ne faut surtout pas perdre de vue **qu'aucune étude scientifique à grande échelle n'a été en fait entreprise à ce jour**, par suite du long désintérêt de la plus grande partie des hommes de science, dont nous avons traité plus haut. Les méthodes de la science n'ont donc pas été vraiment mises à l'épreuve en ce domaine, et de toute manière, l'absence d'une solution rationnelle pendant 100 ans par exemple ne prouverait pas qu'on ne la trouvera pas au cours de la 101^e année.

Il en est qui se demanderont certes pourquoi s'en tenir toujours à l'hypothèse la plus restrictive. Mais où est l'avantage à justifier l'inexplicable par plus inexplicable encore ? Un préjugé masochiste accorde plus de noblesse aux solutions **compliquées**, mais de telles idées reçues ont parfois fait perdre des années de recherche. L'imagination est certes indispensable en science, à condition

qu'elle accepte de partir des faits et d'y aboutir.

Je conclurai en constatant qu'en face de ce qu'on appelle les « sciences parallèles » ou les « faits maudits », on observe deux attitudes opposées de facilité mentale : le rejet en bloc des scientifiques, d'une part, et les constructions délirantes des crédules prêts à voir partout l'intervention de **Dieu**, des morts ou de la **5^e dimension**, d'autre part. Le comportement des seconds n'est d'ailleurs pas pour rien dans celui des premiers. Essayer opiniâtrement et sans impatience d'étendre la rigueur des méthodes de la science aux authentiques faits inexplicables peut fort bien ne pas donner de résultats spectaculaires dans l'**immédiat**, mais aucun critère ne permet d'affirmer a priori qu'un fait n'est pas étudiable scientifiquement. Il faut certes du courage pour accepter de rester dans un doute parfois long, mais à la condition de toujours **supposer**, comme hypothèse de départ, qu'un **fait** peut s'intégrer dans le corps des lois de la matière, les enseignements que l'on pourra tirer de son **étude**, sans nous donner accès à une insaisissable certitude ultime, présenteront le moindre risque d'être faux,

Jacques Scornaux.

Notes et références :

1. Lire à ce sujet l'éditorial de la revue « Sciences et Avenir », n° 307. sept. 1972. p. 696. chapeautant le remarquable article de P. Guérin.
2. Symposium on unidentified flying objects. Hearings before the Committee on Science and Astronautics, U.S. House of Representatives, July 29, 1968. communication orale du Dr James E. McDonald, voir résumé dans *Inforespace* 1972. n° 2. pp. 34-37.
3. Un brave professeur d'université, chargé d'ans et d'honneurs, avançait récemment, avec la plus grande sincérité. Je n'en doute point, le chiffre de quelques centaines... Je me permets dès lors de douter, très respectueusement, de la valeur du jugement qu'il peut émettre sur cette question.
4. Aimé MICHEL, A Propos des Soucoupes Volantes, Ed. Présence Planète (1967). 6^{ème} partie : - Ombre et Silence ».
5. Pierre GUERIN, Cahiers Rationalistes, vol. 192 (déc. 1960). pp. 318-354 : Sciences et Avenir n° 307. septembre 1972. pp. 697-714. *Inforespace* 1972. n° 6. pp. 14-16.
6. John KEEL. Operation Trojan Horse, Ed. Souvenir Press (1971). Abacus (1973).
7. Jacques VALLEE. Passport to Magonia, Ed. Neville Spearman (1969) et traduction française : Chroniques des Apparitions Extraterrestres, Ed. Denoël (1972).

Le dossier photo d'inforespace

Tokyo, Japon, septembre 1973.

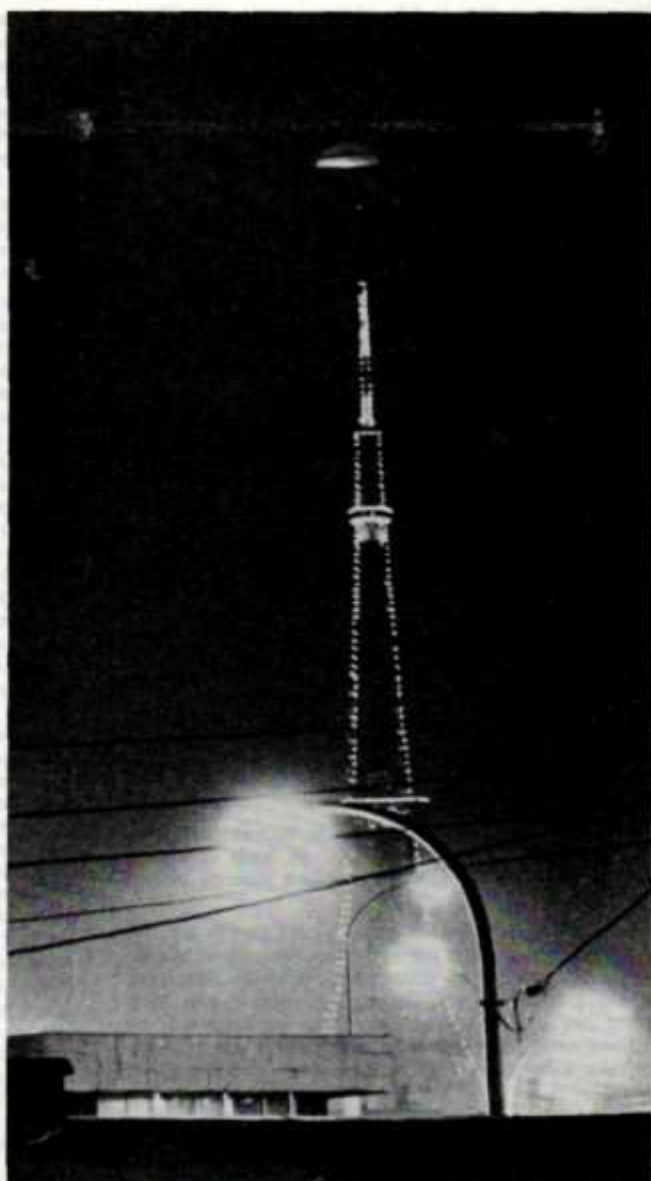
38



Le mercredi 19 septembre 1973, vers 19 h 30, Yoshiaki Kato, un jeune étudiant de Tokyo (arrondissement de Minato) «installait au balcon de son domicile pour prendre quelques photographies de la fameuse tour de Tokyo. Il comptait présenter ses documents lors d'une prochaine «exposition organisée par son école. A l'aide de sa caméra (Canon FTb, objectif FD 50 mm. f 1.4, diaphragme S.6), il prit trois clichés avec un temps d'exposition de 30 secondes.

Lors de la prise de vue le jeune homme ne remarqua rien de particulier mais au même moment, sa mère et quelques voisins observaient les évolutions d'OVNI dans les environs immédiats de la tour, et l'un des témoins en avertit aussitôt la police locale (un rapport officiel en fait foi).

Lors du développement, Yoshiaki Kato fut assez surpris de constater que sur trois des clichés qu'il avait pris (négatifs n° 22, 23 et 24 du film, respectivement : clichés 38, 39 et 40), ces OVNI apparaissaient nettement. Quelques semaines plus tard, le 28 octobre 1973, les photographies étaient publiées dans la presse (- Sankei Shimbun - de Tokyo).



La tour de Tokyo, dont la construction débuta en juin 1957 et fut achevée en moins de dix-huit mois, sert d'antenne de télévision et de télécommunications. Sa flèche culmine à 333 m. et deux plates-formes d'observation se trouvent respectivement à 150 et 230 m au-dessus du sol. Elle est érigée au centre de la ville, au point le plus élevé du parc de Shiba. Les deux plates-formes illuminées sont clairement visibles sur les documents. L'arrondissement de Minato est au centre de Tokyo également, et les photographies ont été prises à quelques centaines de mètres du pied de la tour.

À défaut de mesure plus précises, il ne nous est pas possible de donner une estimation des dimensions des objets, ni de leur altitude. Mais bien entendu, nous n'aurons pas de vous faire part des suites de cette affaire dès que nous les connaîtrons.

Michel Bougard.

Référence :

UFO News. CBA International. Yokohama, Japon. Documents communiqués par M. Yusuke J. Matsumura.

A propos du « trou noir » qui aurait causé la destruction de la Taïga en 1908

Un article paru dans la très sérieuse revue **scientifique** • Nature - du **14-9-1973** (1) donne l'arrivée d'un • trou noir « sous un angle de 30° à une vitesse de 30 km/s, et qui aurait traversé la Terre pour resurgir en plein Océan Atlantique, comme explication de l'explosion de 1908 en Sibérie. Rappelons qu'on appelle « trou noir » un bloc de matière - effondrée sur elle-même -, fantastiquement dense, massif au point que même la lumière est retenue dans son attraction gravitationnelle, d'où son nom. Le* **astrophysiciens** soupçonnent l'existence de nombreux astres de ce type dans l'univers. L'essentiel de cet article fut repris par Walter Sullivan dans le • Herald Tribune » du **26-9-1973**, puis par de nombreux journaux et revues, tant scientifiques que d'information générale. C'est une hypothèse de plu* à ajouter aux dizaines déjà proposées* à ce jour pour **éclaircir ce mystère**. Et comme chacune des explications antérieures, celle-ci ne peut être acceptée que si l'on ignore une partie de* aspects de ce phénomène.

Cette nouvelle théorie ne tient pa* compte de* faits suivants :

- 1) la **vitesse** n'a été, en moyenne, que d'environ 1 km/s au maximum et non de 30 km/s ;
- 2) le parcours dans l'**atmosphère** a été de plusieurs centaines de **kilomètres**, ce qui exclut un angle d'arrivée de 30° ;
- 3) l'altitude de l'explosion a été au grand minimum de 30 km et non 8 km ;
- 4) reflet lumineux a eu deux **aspects** :
 - a. d'abord une boule de feu de 2 km de diamètre au minimum, i peine lumineuse **dans** le ciel bleu de ce **jour-là**. Cette boule a été suivie dé* yeux sur des centaines de kilomètres et n'a cause aucun **dégât** *ur son parcours ;
 - b. ensuite, en **fin de course**, la fantastique explosion qui a détruit 2 000 km² de forêt et envoyé une flamme ou colonne de feu à **plus** de 100 km d'altitude.

Les faits que je viens de citer ont été établis par des **savants soviétiques** et par moi-même dan* la **série** d'articles qui paraît dans Inforespace. mais les principaux articles, ceux de A.V. **Zolotov**, et surtout son livre, n'ont pas encore été traduits i ma connaissance. La bibliographie concernant la catastrophe de la Toun-gouska a été publiée dans Inforespace 1972, n° 5, pp. 33-34.

Maurice de San.

- (1) A A Jackson et M P. Ryan, Was the Tungus Event due to a Black Hole ? . Nature 245, n° 5420, pp 88-89.

Plasmas et plasmoides

Quand en 1966, J. Philip Klass publia dans la revue américaine « Aviation Week » deux articles intitulés respectivement « Plasma Theory May Explain Many UFOs » et « Many UFOs Are Identified as Plasma* », le* milieux scientifiques réagirent en sens divers. Un bon nombre de savants acceptèrent la théorie de Klass selon laquelle les plasmas expliqueraient la plupart des OVNI, mais on devait trouver le regretté Or James E. McDonald à la tête de ceux qui la critiquèrent violemment : c'est au cours d'un symposium tenu au Canada que ce **savant** devait brillamment démolir le* **thèses proposées** par Klass.

Il tort du cadre de cet article de passer en revue tout let aspects de la théorie et de sa critique, nous nous contenterons donc d'en souligner certains. Nous serions satisfaits si nous **parvenions** déjà à mieux définir cet **fameux** plasmas et à bien préciser leurs limites d'existence.

Sous le nom de **plasma**, les physiciens désignent un gaz à l'intérieur duquel on trouve des noyaux atomiques dépouillés de leur enveloppe électronique et qui sont en agitation frénétique au sein d'électrons isolés. Dans leur état normal les gaz sont constitués, de même que tout solide ou liquide, de molécules neutres. Cette neutralité est l'effet d'une compensation électrique interne : en effet, les atome* constitutifs de* **molécules** sont formé* d'un noyau **dense** composé de protons positifs et de **neutrons** autour duquel gravitent le* **électron*** de charge négative. Il y a toujours exactement autant d'**électrons** que de protons. Si on **modifie** la structure des atomes en séparant les **électrons** du noyau, on obtiendra d'une **part** de lourds corpuscules positifs : (**ions+** ou cations) et d'autre part, les électrons négatifs : on dit alors que le gaz est **ionisé**. Pour ainsi ioniser un ensemble de molécules, on utilise différentes techniques taisant appel soit à des phénomènes électriques (**décharges**), soit à des **radiations**, soit encore à **des** températures très élevées. En effet, en augmentant la température d'un gaz, on accroît en fait l'agitation moléculaire. Si les températures employées sont suffisamment **hautes**, les chocs entre molécules sont alors très violents : ces dernières se brisent et libèrent leurs atomes. A leur tour ces particules subissent des collisions à grande vitesse et elles finissent par perdre leurs électrons les uns après les **autres**. L'agitation **étant** énorme, il y a peu de chance d'assister à une recombinaison entre corpuscules positifs et négatifs. La formation d'un plasma peut suivre un autre processus d'ionisation en cascade des particules : des **électrons** de grande énergie arrachent les électrons à l'influence des noyaux et l'effet se poursuit tant que l'énergie suffisante est fournie au gaz. Cette fois la réassociation des électrons arrachés et des noyaux » déshabillés » dont la charge positive les attire **fortement**, peut parfois concurrencer l'ionisation. Lor* d'un* **déchargé électrique** dans un gaz c'est ce processus d'ionisation qui est appliqué. Les gaz et en particulier l'air sont des corps **isolants**, cependant lorsqu'on applique une différence de potentiel suffisamment élevée entre les bornes d'une machine **électrostatique**, on fait apparaître des **étincelles** : ce sont certains ions accumulés par l'air à la suite de l'action du rayonnement ultraviolet très énergétique ou des **radiation*** cosmiques qui amorcent le phénomène en rendant le gaz légèrement conducteur.

Dès qu* l'étincelle a jailli, le flux d'électron* est accéléré par le champ électrique qui produit la décharge et vient frapper les atomes, provoquant à son tour une ionisation du gaz.

Tout gaz ionisé n* doit cependant pas être assimilé aux plasmas. La décharge électrique dans certain* milieu gazeux est certainement un moyen à la fois aisé et direct de produire un gaz ionisé (les tubes à fluorescence en sont d'ailleurs un bon exemple) mais l'ionisation de ces gaz est cependant loin d'être totale et seuls quelques atomes perdent leurs électrons au cours du phénomène.

Quand on forme un plasma à très haute température, l'ionisation devient alors quasiment complétée. Il est à remarquer que lorsqu'on a dit plus haut qu'en augmentant la température, on fait croître l'agitation moléculaire, il ne s'agit pas d'une relation de cause à effet : on se répète simplement. En effet, la température d'un corps n'est rien d'autre que le degré d'agitation de ses molécules et correspond à un repère de leur énergie cinétique moyenne, c'est-à-dire à l'énergie accumulée au cours de leur mouvement. C'est le nombre élevé de particules au sein d'un gaz qui a conduit naturellement à l'introduction de notions statistiques : ainsi dans 1 cm³ d'air à la température ordinaire, il y a environ $2.7 \cdot 10^{19}$ molécules. Les vitesses de ces particules ont des valeurs fort différentes, on dit qu'elles sont distribuées au hasard et il faut chercher le nombre de particules dont la vitesse est comprise dans un intervalle déterminé. On a pu trouver une relation qui donne ce nombre, c'est la fonction de distribution des vitesses de Maxwell. Elle résulte de la succession de collisions au hasard des particules les unes avec les autres. Dans des conditions d'équilibre, cette fonction est entièrement déterminée par une seule variable physique : la température absolue. On peut alors montrer que l'énergie cinétique moyenne dans une direction donnée ne dépend elle aussi que de la température (loi de Boltzmann).

Si on applique ce qui précède au cas de* électrons et des ions d'un plasma, on a calculé que les électrons plus légers sont animés d'une vitesse moyenne 43 fois plus grande que la vitesse moyenne des ions. Pour donner un ordre de grandeur, lorsqu'un atome d'hydrogène perd son électron à la température de 10 000 degrés, la vitesse moyenne de l'ion positif formé est de 16 kilomètres par seconde tandis que celle de l'électron perdu est proche de 700 kilomètres par seconde. Cette grande différence de vitesse, donc de mobilité, entraîne automatiquement des comportements fort distincts entre les ions et les électrons. Cette dissemblance permet d'expliquer un phénomène propre aux gaz fortement ionisés : l'onde de plasma. Une étude préliminaire de la propagation des ondes dans un plasma sera d'abord nécessaire. Sous le nom général d'ondes nous voulons désigner n'importe quel processus vibratoire quelle que soit sa longueur d'onde (λ) pourvu qu'elle soit parfaitement définie (onde* monochromatique). La propagation d'une onde dans un gaz constitué de* particules élémentaires n'aura de sens que si la longueur d'onde est grande comparée aux distances entre particules. En effet, il est intéressant de pouvoir considérer le gaz comme un

milieu continu : cela n'est possible que si la condition ci-dessus est respectée.

Envisageons maintenant les différents types d'ondes qui peuvent se propager dans un plasma en commençant par des ondes acoustiques. Un son n'est rien d'autre qu'une vibration d'un milieu élastique : dans un gaz, lorsqu'on augmente ainsi localement la pression cela correspond à une augmentation du nombre de particules traversant une surface donnée, avec ou sans élévation de vitesse. Cet accroissement de pression se transmet alors par suite de collisions sur les particules contenues dans un petit volume voisin : le phénomène finit par se communiquer de proche en proche et à se propager dans le gaz. Il est bien clair que la vitesse avec laquelle une telle perturbation se propage est de l'ordre de grandeur de la vitesse moyenne des particules : c'est ce qu'on appelle la vitesse de propagation du son. Dans un plasma, il y a hétérogénéité des vitesses particulières si bien que la vitesse avec laquelle un son se transmet d'un point à un autre est une moyenne des vitesses des ions et des électrons. Elle est intermédiaire entre la vitesse thermique des particules lourdes (ions) et celle des particules légères (électrons). Lorsque la fréquence (ν) augmente, la longueur d'onde (λ) diminue, ces deux grandeurs étant liées par la relation $\lambda = v/\nu$.

Pour les ondes acoustiques, la vitesse de propagation (v) est indépendante de λ . Avant même que la longueur d'onde soit devenue plus petite que la distance entre particules, un phénomène nouveau apparaît lorsque la fréquence dépasse une certaine valeur caractéristique. En effet aux hautes fréquences, les oscillations dans un plasma sont caractérisées par une séparation des charges sous l'effet du mouvement : les électrons se mouvant beaucoup plus vite que les ions, ils peuvent ainsi s'en écarter de façon sensible. Temporairement il n'y a plus d'égalité entre la densité de charges positives et la densité de charges négatives. A ce moment, des forces nouvelles se font sentir : les forces électrostatiques. Ces dernières provoquent les oscillations dues à l'attraction entre charges de signes opposés. Si on considère une répartition telle que deux couches d'électricité négative soient attirées vers une couche centrale d'électricité positive et si on admet l'absence de collisions, ces couches vont se rejoindre et même se traverser sans interagir. Il y a ainsi échange entre les couches : on peut considérer que le même mouvement va recommencer et que ces couches vont alors osciller à la manière d'un pendule. Ces oscillations électrostatiques constituent des ondes de plasma qui sont caractérisées par une fréquence propre. Elles sont donc liées à des phénomènes d'accumulation momentanée de charges, mais les électrons se mouvant à de* vitesses extrêmement différentes, la distribution des charges dans l'onde sera rapidement bousculée et le phénomène devient incohérent : les ondes de plasma s'amortissent très vite (amortissement de Landau). L'oscillation des électrons d'un plasma est donc due à des mouvements provoqués par des excès de charges positives ou négatives apparaissant par suite des fluctuations de densité : l'onde produite est caractérisée par une fréquence particulière (la fréquence de plasma) qui sert à définir quantitativement un plasma.

Envisageons maintenant le cas de la propagation des

ondes électromagnétiques (ondes radio) dans un gaz fortement ionisé. Celles-ci résultant de la combinaison d'un champ électrique et d'un champ magnétique oscillant (qui se déplacent). Dans le vide la vitesse de propagation est de 300 000 kilomètres par seconde environ.

Cette vitesse est appelée - vitesse d* la lumière -, celle-ci étant simplement une onde électromagnétique d'une fréquence perceptible par l'œil humain. Aux fréquences employées, le champ électrique traversant un plasma met en mouvement les électrons libres tandis que les ions restent quasiment immobiles. On assistera donc à une nouvelle dissymétrie à l'intérieur du plasma et il apparaît un phénomène identique à celui décrit plus haut : la charge d'espace ainsi créée s'oppose alors au champ électrique et la propagation des ondes électromagnétiques va s'en trouver altérée. L'importance de cette altération dépend bien sûr de la fréquence de l'onde, mais à la limite, les forces électrostatiques s'opposent à tout mouvement coordonné des électrons par le champ électrique de l'onde radio : la fréquence de plasma est donc une fréquence limite au-dessous de laquelle les ondes électromagnétiques ne peuvent se propager dans un plasma.

Venons-en maintenant aux aspects très plutôt spectaculaires des plasmas. Un problème très important de chimie nucléaire est la réaction de fusion, qui consiste à lier en un seul noyau plusieurs corpuscules. Cette réaction est généralement accompagnée d'un dégagement énorme d'énergie. Malheureusement ces fusions ne sont possibles qu'à très haute température (réactions thermonucléaires), généralement plusieurs millions* de degré* et il faut d'abord passer à l'état de plasma si on veut avoir quelque chance de succès. Actuellement la domestication des plasmas est encore un problème compliqué : le phénomène est instable et très peu contrôlable. Le moyen le plus simple d'arriver néanmoins à une fusion nucléaire est cependant (et malheureusement) connu : il s'agit de la bombe H. L'idée essentielle de la bombe à hydrogène est de réunir des éléments* susceptibles de subir aisément la fusion et d'amorcer la réaction en élevant brusquement la température par l'intermédiaire d'une « allumette - spéciale ». Il s'agit en l'occurrence d'une bombe atomique (A) dont le principe repose sur une réaction plus aisée : la fission nucléaire. Cette dernière n'est rien d'autre que la décomposition d'un atome en atomes plus légers sous l'impact de neutrons, le tout étant accompagné d'un brusque dégagement de chaleur.

L'utilisateur de la bombe H, en provoquant la fusion nucléaire, ne peut que laisser courir l'onde de détonation produite jusqu'à la destruction complète du milieu : il n'a aucune influence sur le phénomène. Les mêmes types de réaction ont lieu en permanence sur le Soleil et les étoiles. Mais à l'heure actuelle, les physiciens s'efforcent de réaliser une fusion contrôlée, c'est-à-dire faire naître un plasma et y provoquer des fusions spontanées. Le plus grand problème est le confinement du plasma : sa température de l'ordre du million de degrés exclut tout récipient en quelque matière qu'il soit. On a alors pensé à retenir ces gaz ionisés à l'intérieur de « bouteilles magnétiques » : il s'agit de dispositifs où à l'aide de champs magnétiques* puissants on maintient le plasma en circuit fermé, en dehors de tout

contact avec une paroi. Un autre phénomène est employé pour confiner ces plasmas : c'est l'effet de pincement ou - Pinch Effect ». Il découle d'une propriété simple : si on fait passer un très fort courant électrique dans un plasma, il apparaît un champ magnétique circulaire qui tend à contenir et même à comprimer le plasma.

Les effets résultant de l'action de champs magnétiques sur des plasmas sont encore mal connus ; c'est un savant suédois, Alfvén, qui a créé la science nouvelle qui s'occupe de leur étude : la magnétohydrodynamique (MHD). Celle-ci a déjà permis d'expliquer les taches solaires et bien d'autres phénomènes liés aux plasmas, mais cette interprétation est trop ardue pour qu'on s'y attarde ici. La plupart des grandes puissances s'attachent à réaliser cette domestication des plasmas en utilisant les derniers progrès réalisés en MHD mais à l'heure actuelle, aucune véritable fusion contrôlée n'a été réalisée.

Si l'on a donné le nom de plasmas aux gaz fortement ionisés c'est parce que l'ébranlement provoqué par les ondes sur les charges électriques peut faire penser au tremblement des plasmas gélatineux des physiologistes. Mais les déplacements de plasmas ne se font pas comme ceux d'une matière amorphe. Leur forme est déterminée par le champ magnétique qu'ils transportent et leur comportement est souvent inattendu car les facteurs pouvant l'influencer sont très nombreux.

Pour conclure cette partie, il faut insister sur le caractère particulièrement instable des plasmas, on ne les conserve en effet que pendant quelques millisecondes. C'est cette grande instabilité ainsi que les conditions très particulières de leur confinement qui doivent nous faire rejeter comme étant une explication valable de la plupart des OVNI.

LES PLASMOIDES

A tout ce qui se comporte macroscopiquement comme un plasma, on a donné le nom de plasmoides. Le plus connu d'entre eux est certainement la foudre en foule. Pour J. Philip Klass, les « soucoupes volantes » ne sont rien d'autre que des plasmoides : de là à prétendre que la foudre en boule explique tous les phénomènes OVNI, il n'y a qu'un pas que certains savants n'ont pas hésité à franchir.

Certains objets volants non identifiés ont été repérés sur des écrans-radars et même des plasmas peuvent ainsi être repérés. Il faut cependant fixer les conciliations d'un tel comportement : si le repérage d'un OVNI dure assez longtemps, l'instabilité bien connue des plasmas exclut toute comparaison entre les deux phénomènes. De plus, comme nous l'avons vu, il faut qu* la fréquence du plasma soit plus élevée que la fréquence du radar si on veut avoir un retour net de l'onde envoyée. Pour le* fréquence* usuelles des radars la concentration d'électrons nécessaire est de l'ordre de 10^{10} à 10^{12} électrons/cm⁻³.

Les éclairs en boule enregistrés sur radars sont un cas assez rare : cela est dû aux conditions particulières rencontrées au sein d* ces plasmas. On a pu calculer à partir d'hypothèses sur le* concentration* en électrons libre* et sur d'éventuels processus de réassociation, que les durées de visibilité d'éclairs sur radars

Nos enquêtes

Un OVNI photographié au-dessus de Bruxelles

sont bien inférieures à la seconde. Les temps de balayage lors de la détection par radar sont tellement plus longs que la possibilité de voir un éclair sur un écran-radar est extrêmement faible.

Le mystère entourant les éclairs en boule n'est pas encore résolu, diverses hypothèses ont été proposées et nous nous contenterons d'en citer quelques-unes. Selon Klass, ces éclairs pourraient être formés par des particules de poussière chargées d'électricité par l'action de la foudre. Pour E. Argyle, l'éclair en boule serait une illusion d'optique en tant qu'une image permanente positive - d'un phénomène lumineux lié à la foudre : par exemple, si un éclair se propage en présentant sa « pointe » dans la direction du regard d'un témoin, il est probable que l'image perçue serait du type décrit ci-dessus. Le même auteur émet également l'hypothèse selon laquelle la foudre, en frappant le sol, peut volatiliser un fragment de celui-ci qui prend alors l'apparence d'une masse gazeuse incandescente, c'est-à-dire d'un plasma. Le savant soviétique P. Kapitsa pense pour sa part que ce type d'éclair a pour origine des ondes radio ultra-courtes ($\lambda = 30$ à 70 cm) : l'éclair en boule prendrait naissance là où ces ondes atteignent la plus grande intensité. Nous terminerons par l'hypothèse d'Altschuler : selon lui la foudre en boule serait l'explosion d'un météorite en anti-matière entrant en contact avec la matière. Il doit encore y avoir une bonne dizaine d'autres explications proposées et ce nombre suffit à lui seul pour montrer combien le phénomène est encore mal connu. Cette ignorance est due principalement à la rareté des témoignages. Généralement les sphères provoquées par l'éclair ne dépassent pas la taille d'un gros ballon de football et les photographies du phénomène sont rarissimes puisqu'il n'en existerait que deux ou trois certifiées « authentiques ».

Il est temps maintenant de conclure et nous le ferons sur une objection essentielle aux thèses de J.P. Klass. Assimiler la plupart des OVNI à des plasmas est une proposition plaisante, car de nombreux aspects propres à ces phénomènes pourraient expliquer qualitativement les effets observés. Mais le bât blesse dans l'aspect quantitatif du problème : les plasmas sont non seulement instables et donc de durée de vie ultra-courte, mais de plus ils supposent des conditions de formation tout-à-fait exceptionnelles. En laboratoire les plasmas ne subsistent que quelques fractions de seconde sous des pressions de 10^{-3} à 10^{-5} mm de mercure et dans des champs magnétiques très puissants de l'ordre de $50\,000$ à $200\,000$ gauss.

Arriver à expliquer les OVNI à partir de telles considérations est plus qu'une erreur de jugement, c'est une utopie.

Michel Bougard.

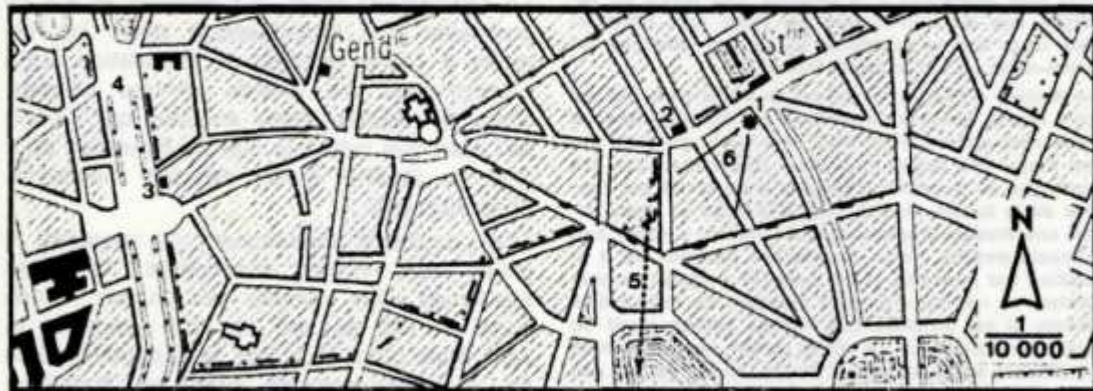
Le phénomène OVNI est mondial et s'il se manifeste plus sensiblement dans les régions à faible densité de population, cela n'exclut pas les grands centres urbains. Voici le résultat d'une enquête qui illustre fort bien que même le ciel de Bruxelles Deut être le théâtre d'une de ces manifestations étranges.

Les conditions climatiques, ce mercredi 5 juillet 1972, étaient excellentes : le Soleil prodiguait sans compter ses chauds rayons dans un ciel dégagé de tout nuage et le vent était quasi nul. Par la fenêtre ouverte de son appartement situé au troisième étage, le témoin, M. Saillé, regardait la vue qui s'offrait à l'arrière de son immeuble, au n° 85 du boulevard Clovis. Devant lui se découpaient les toitures d'autres maisons et à l'extrême droite, se dressait un imposant building (coin de l'avenue G. Petre et de la chaussée de Louvain) hérissé d'une antenne TV de bonne taille. En retrait de ce bâtiment et légèrement à gauche, on apercevait la tour Madou au-dessus de laquelle est installée l'antenne réceptrice d'une société de télé-distribution. A l'horizon, et presque face au témoin, se profilait le sommet de l'hôtel Hilton, distant à vol d'oiseau de plus ou moins $1\,400$ m.

M. Saillé laissait errer son regard sur ce moutonnement de toitures où des pigeons se dandinaient paisiblement, quand, de manière inopinée, il discerna à sa droite, juste au-dessus du building de l'avenue Petre, un objet de couleur argentée qui oscillait sur place rapidement. « Tiens drôle d'oiseau ! », se dit-il et intrigué par ce volatile qui bougeait dans le ciel sans avancer ni reculer, il se mit à l'observer avec attention. « Bien vite je compris que ce nue je prenais pour un oiseau était, en réalité, un engin argenté de forme ovale dont la dimension apparente était inférieure à celle du Soleil. Mais ce qui me surprit le plus ce fut son comportement singulier : il restait comme accroché au même endroit dans le ciel et oscillait rapidement de gauche à droite ou de droite à gauche, tout en gardant son centre exactement à la même place. Si je devais décomposer les mouvements de cet objet et les coucher sur papier je

Plan des lieux

1. témoin . 2. building de la chaussée de Louvain .
3. tour Madou . 4. boulevard périphérique : 5. trajectoire présumée de l'objet : 6. angle de vue photographique



dessinerais un atome avec ses électrons tournant autour de lui. Chaque fois que l'engin relevait son côté gauche, il réverbérait les rayons du Soleil tandis que le côté opposé perdait de l'éclat... »

Nous interrompons ici le récit du témoin pour vous donner nos premières constatations. L'objet, dont la teinte argentée laisse sous-entendre une nature métallique, est de forme ovale sans superstructure apparente et il réfléchit les rayons du Soleil. Ce dernier, après vérification, était bien en dehors du champ de vision du témoin car les maisons, à l'extrême gauche, le dissimulaient. La dimension réelle de l'OVNI étant ignorée, il pouvait fort bien ne pas se trouver à l'aplomb du building mais au-delà. Nous retenons en tout cas un fait important : les oscillations rapides de l'objet lorsqu'il « stationnait » dans le ciel.

Devant cette situation, le témoin eut une réaction heureuse. Il se précipita à l'intérieur de son appartement, s'empara de son appareil photographique chargé d'un film non terminé et revint rapidement à la fenêtre ouverte. Malheureusement, l'engin n'avait pas attendu et M. Saillé se mit à le rechercher en scrutant soigneusement le ciel dans toutes les directions. Il fut récompensé de ses efforts car il finit par repérer l'objet, plus bas dans le ciel, qui se déplaçait à une vitesse plus élevée que celle d'un avion, du nord vers le sud, en direction de l'hôtel Hilton.

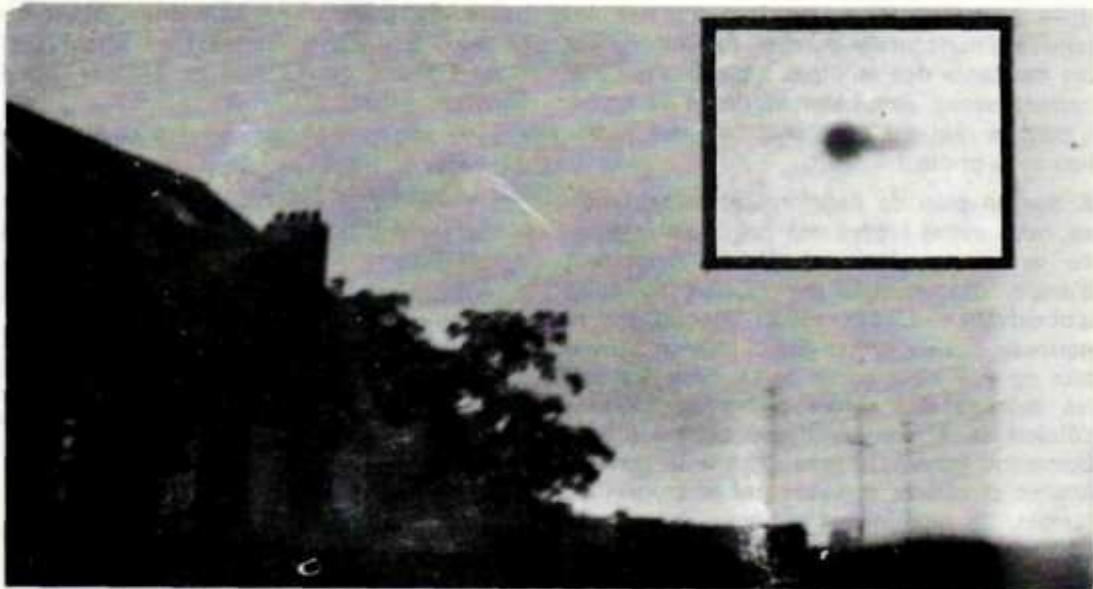
Vivement, le témoin actionna l'obturateur

de son appareil et pour plus de sécurité, prit aussitôt deux autres photos. Quelques instants après, l'OVNI disparaissait derrière les toits situés à gauche du témoin, mettant ainsi fin à son observation. Mais pendant qu'il photographiait, M. Saillé remarqua que les pigeons s'envolaient tous au passage de l'engin bien que celui-ci évoluât beaucoup plus loin qu'eux. « C'est comme à la chasse, nous dit le témoin, lorsqu'on tire un coup de fusil, tous les volatiles s'envolent aussitôt en s'éparpillant, effrayés par le bruit de la détonation. Voyant cela, je regagnai l'intérieur de l'appartement et je me mis à surveiller mon chien. Mais celui-ci ne donna pas le plus petit signe d'alarme ; pour cet animal, c'est comme si rien n'avait traversé le ciel quelques secondes plus tôt... »

Cette réaction de la part des oiseaux nous laisse perplexes. Leur envol fut-il motivé par quelque chose n'ayant rien de commun avec l'OVNI ou bien ce dernier en est-il responsable ? La question reste posée. En tout cas le témoin est catégorique sur les points suivants : aucun avion ne survolait la ville pendant l'observation, aucun bruit ni détonation ne fut perçu et aucune odeur ne fut décelée. Le comportement de l'OVNI est particulier : des oscillations rapides pendant « l'arrêt » tandis qu'au cours du déplacement, sa trajectoire est continue et sans heurt. Toujours d'après le témoin, l'engin, lors de son vol, se trouvait plus bas dans le ciel : nous dirons qu'à partir du point où l'OVNI était à l'arrêt, il s'est éloi-

Photographie prise par M. Saillé.

L'objet est visible près du bord droit de la photo et sur l'agrandissement on peut mieux distinguer la traînée.



gné (à ce moment le témoin était dans l'appartement) et l'altitude apparemment moins élevée pourrait être due à l'éloignement. L'observation totale, y compris le temps qui fut nécessaire au témoin pour s'en aller chercher son appareil photographique, avait commencé aux environs de 10 h 15 et elle dura trois minutes.

M. Saillé, qui réside actuellement en Flandre Orientale, est employé à la Société Nationale des Chemins de Fer Belges (SNCB) et est âgé de 28 ans. Il s'est prêté de bonne grâce à notre enquête et nous l'en remercions. Son témoignage est des plus intéressants, tout d'abord par son contenu, et par ailleurs, les documents photographiques qui viennent accréditer sa version des faits.

Nous avons examiné ces documents et nous en avons retenu un car c'est le seul où est représenté l'OVNI. Les deux autres photos ne montrent que l'envol des oiseaux, l'engin étant en dehors du champ de l'appareil. Un détail qui a de l'importance car il renforce le caractère authentique du cliché que nous publions, est ce petit appendice visible derrière l'engin (à sa droite), sorte de queue qui ne peut pas être causée par le « bougé » de la photo car en pareil cas, il aurait la même largeur que l'objet lui-

même.

Nous vous donnons ci-après les résultats de l'analyse des données graphiques de la photo par rapport aux croquis du témoin et à son récit. Nous possédons donc le négatif du cliché ainsi qu'un croquis à main levée exécuté par M. Saillé. A partir de ces deux documents et du témoignage, nous avons procédé comme suit.

1. Projection du négatif sur le dessin du témoin au moyen d'un agrandisseur. On donne à cette projection le taux d'agrandissement nécessaire pour qu'une coïncidence soit obtenue avec les détails donnés par le dessin. Nous constatons que :

a — bien qu'il ne s'agisse que d'un croquis, les proportions sont assez précises ;

b — l'objet se trouve sensiblement plus haut que la trajectoire dessinée par le témoin ;

c — considérant que l'angle couvert par l'objectif de l'appareil photographique est de 45° (valeur supposée mais qui correspond généralement à l'angle moyen couvert par les objectifs d'appareils modestes), le dessin obtenu donne par degré d'angle un développement de 4 mm (ce qui n'est qu'une moyenne) et nous avons gardé cet étalon de 4 mm pour le reste du dessin ;

d — l'appareil photographique n'a pas été tenu à l'horizontale comme en témoignent les montants des fenêtres à gauche qui s'écartent assez sensiblement de la **verticale**. L'horizon réel est donc plus bas que le milieu de la photo.

2. Sur un plan de l'agglomération bruxelloise, nous avons repéré des points de référence et nous avons calculé au rapporteur d'angle, des azimuts par rapport au point d'observation. L'hôtel Hilton figurant sur le nouveau dessin (grâce au cliché) a un azimut de 229° et à partir de là, nous traçons les azimuts des autres points en utilisant l'étalement de 4 mm par degré obtenu précédemment. Nous achevons alors le dessin selon les directives données par le croquis du témoin. De plus, nous mesurons l'azimut de l'objet au moment où la photo l'a saisi, soit 232°. Nous constatons que le croquis du témoin s'écarte très peu des données ainsi obtenues.

3. Calcul de l'élévation relative de l'objet lors de la première partie de l'**observation**. Nous **avons**, sur place, évalué la hauteur du point d'observation du témoin. Elle est de 11,5 m par rapport au niveau **de** la rue. La hauteur du building de l'avenue Petre est de 33 m et il faut ajouter à cela 9 m d'antenne : nous devons cependant en retrancher 2 m représentant le dénivellement de la chaussée entre les deux points. Nous obtenons alors une différence d'altitude de 28,5 m. La distance entre ces points étant de 130 m, la triangulation nous donne pour une élévation de 28,5 m, un angle d'environ 13°.

4. Détermination de la ligne d'horizon réel. Partant du sommet de l'**antenne** et comptant 13 **fois** notre degré de 4 mm, nous obtenons un horizon que nous traçons sur toute la largeur du **dessin**. Nous mesurons l'élévation de l'objet au moment de la prise de vue : cela donne 11,5. Nous constatons que la « descente » apparente de l'objet est si faible qu'elle peut s'expliquer par l'**éloignement** de l'OVNI si celui-ci se déplaçait du nord vers le sud en conservant la même altitude.

5. Tirage des photos sur papier à grand con-

traste (Extra Dur) avec une très longue exposition (jusqu'à 5 minutes) et agrandissement linéaire de 12 **fois** et 27 fois. Nous constatons que :

a — le négatif est de mauvaise qualité (peu de netteté, trace de doigt, bande verticale plus sombre et non expliquée) ;

b — l'OVNI y représente un point de moins d'un millimètre de largeur ;

c — la part d'horizon couverte par l'**objet** est d'environ 1/4 de degré ;

d — le film très « **actinique** » traduit en positif le bleu par du blanc : sur ce fond blanc, l'objet apparaît foncé bien que recevant la lumière du Soleil du sud-est (milieu de la matinée) ;

e — signalons enfin que l'appareil photographique utilisé par le témoin était un Box **Ferrania** équipé d'un film Kodak VP 120 (125 ASA).

Il est certes difficile de trancher définitivement mais toutes les garanties d'authenticité semblent entourer ce cas. Comme nous avons l'habitude de le **faire**, nous ne manquerons pas de vous signaler les développements ultérieurs qui pourraient se produire et vous laissons pour l'instant le soin de conclure.

Yves Vézant.

Avis

Les dimanches 19 et 26 mai prochains, à 10 h 00, la SOBEPS invite ses membres à une visite guidée de l'Observatoire royal d'Uccle (entrée gratuite). Le nombre de participants étant évidemment limité, nous demandons à **tous** ceux qui se **sont** intéressés par cette visite, de bien vouloir nous téléphoner (au 02-23.60.13, avant 20 h 00) afin que nous puissions constituer des groupes. Le rendez-vous est fixé aux dates ci-dessus, devant les grilles de l'Observatoire, avenue Circulaire, 3, à Uccle.

Un « toit lumineux » dans le ciel

Montignies-sur-Sambre est une commune industrielle et peuplée située à l'est de **Charleroi**, et bordée au sud par **Couillet** et **Marcinelle**, que délimite le cours de la **Sambre**. Le long de celle-ci, au sud-est, les usines **Hainaut-Sambre** ont implanté leur important zoning. Une douzaine de terrils, cinq lignes ferroviaires industrielles et de nombreux vestiges d'anciennes fabriques composent l'unique panorama de la commune.

Le quartier « Les Récollets », où se situait l'observation, est confiné au nord, à une altitude d'environ 150 m. Les maisons y sont **vétustes** et les rues mal entretenues : fossés, remblais et ruines diverses n'offrent qu'un champ de vision restreint. C'est dans ce cadre que le mercredi 15 décembre 1965 se déroula un phénomène lumineux pour le moins étrange. Le témoin principal communiqua à la SOBEPS le compte-rendu de son observation et malgré son **ancienneté** celle-ci allait s'avérer particulièrement intéressante. Lors de l'enquête, le **témoin** invoqua des motifs d'ordre social nous interdisant de divulguer ici son identité complète. Nous comprenons très bien son problème et respecterons donc sa demande.

Après avoir passé la soirée chez sa fille à regarder la télévision, M. **A.G.**, 43 ans, qui à l'époque exerçait le dur métier de mineur, s'en retournait chez lui, préférant la marche à tout autre mode de **transport**. Le temps était plutôt frais et le vent soufflait modérément. Quelques étoiles scintillaient entre les masses nuageuses dont l'**altitude** fut estimée à environ 2 500 m. La Lune n'était pas visible.

Il était 22 h 30. quand arrivé à peu près à mi-chemin, au coin des rues de la Concorde et du **Gazomètre**, le témoin remarqua une forte lueur dans le ciel. Il s'arrêta et vit à l'ouest, à environ 60° d'élévation, une plaque de lumière rectangulaire placée horizontalement et parfaitement immobile. Elle était orientée vers **Couillet**, c'est-à-dire que la direction de sa plus grande dimension était orientée du nord-nord-ouest vers le sud-sud-est. Après quelques secondes d'observation, M. **A.G.** constata qu'un effet de

perspective conférait à cette plaque la forme d'un « toit » vu par le dessous. Le faite était un mince trait de couleur bleu sombre. Les deux **versants**, symétriques, formaient entre eux un angle d'environ 90°. De part et d'autre de ce trait bleu et parallèlement à celui-ci, les versants du toit prenaient d'abord une teinte **blanche**, puis la couleur passait progressivement au jaune et à l'orange vers le milieu, et se terminait par du rouge à la base.

D'une largeur apparente égale au diamètre de la pleine lune et d'une longueur trois à quatre fois **supérieure**, il ne semblait pas avoir d'épaisseur. Notons que la comparaison avec le diamètre lunaire ne peut donner qu'une approximation assez vague : compte tenu de la position de l'**objet**, les « versants » pouvaient avoir une longueur comprise entre 150 et 300 m. et une largeur allant de 50 à 75 m. La luminosité était forte mais non aveuglante, sans variation d'intensité.

Après environ 12 minutes d'observation et d'examen attentif, M. **A.G.** se décida à rentrer chez lui, son domicile n'étant distant que de moins de 200 m. Deux minutes plus tard, depuis son jardin situé à l'arrière de l'habitation, il reprenait seul son observation. En **effet**, dès son retour à la maison, il avait informé son épouse de ce qu'il venait de voir et lui avait demandé de le suivre pour aller observer le phénomène : celle-ci avait refusé, préférant continuer la lecture qu'elle avait entreprise.

Le « toit lumineux » se trouvait toujours à la même **place**. Pourtant M. **A.G.** eut l'impression que l'angle sous lequel il le regardait maintenant avait légèrement varié. Le phénomène semblait être situé un peu plus à l'ouest, ce qui fit supposer au témoin qu'il devait être relativement proche, sans doute à l'aplomb de Charleroi Nord, à peu près à 1 500 m. Cinq à six minutes plus tard, l'épouse de M. **A.G.** se décida enfin à venir **voir** la « chose lumineuse ». Elle était à peine arrivée que le « toit » se mit à vibrer de gauche à droite dans un mouvement très rapide pendant 3 ou 4 secondes, puis brusquement, il s'éleva à la verticale à très



Plan des lieux et croquis du phénomène.

» Les Recollets - lieu de l'observation, description du
 • toit lumineux - : 1. trait bleu 2. blanc 3. jaune .
 4. orange 5. rouge ; 6. rouge foncé



grande vitesse. Lors de l'ascension, le trait bleu disparut, ensuite les deux zones blanches se rejoignirent et disparurent, puis les deux jaunes, les deux oranges et enfin les deux rouges. Ces dernières, en se rejoignant, s'estompèrent pour ne plus former qu'une tache rouge sombre plus ou moins circulaire, visible pendant une seconde à peine au travers d'un nuage. Ceux-ci, lors de l'observation, n'étaient pas visibles dans le ciel, ce qui fit croire à M. A.G. que le phénomène s'était trouvé très près des nuages, entre 2 500 et 3 000 m d'altitude et que la forte luminosité émise par le « toit » ne permettait pas de les apercevoir.

La phase de disparition des couleurs n'avait pas duré plus de 5 secondes. A peine une minute plus tard, alors que les deux témoins regardaient encore le ciel là où le phénomène avait disparu, un léger rougeolement illumina les nuages durant 2 à 3 secondes, un peu plus vers le sud-ouest. Aucun bruit autre que le murmure des industries en activité n'a été perçu au cours de l'observation.

M. A.G. interpréta ce qu'il avait vu comme étant un phénomène en rapport direct avec le premier rendez-vous spatial américain. En effet, quelques minutes avant son observation, alors qu'il regardait la télévision, un communiqué avait annoncé que les deux capsules se trouvaient au-dessus des Açores, très proches l'une de l'autre (une trentaine de mètres). Par la suite, cette hypothèse lui parut improbable. Quelques jours plus tard, bien qu'il n'y crût plus beaucoup, il demanda à son médecin si ce

rendez-vous spatial pouvait être visible de Montignies-sur-Sambre. Ne trouvant aucune explication satisfaisante à son observation, M. A.G. pensa qu'il avait probablement vu ce que l'on appelle une « soucoupe volante ». Toutefois, très prudent à cause de sa situation sociale, il préféra garder le silence sur cette affaire. Seuls sa fille et son médecin furent mis au courant de l'observation.

Il s'étonna de n'avoir rien lu dans les journaux des jours suivants sur cette affaire car il était convaincu que d'autres témoins — et notamment les bases aériennes de Florennes et de Gosselies — avaient certainement pu apercevoir le phénomène. Puis il se ravisa, croyant que des mesures de police avaient été prises afin qu'aucune information ne soit divulguée à la presse. M. A.G. avait lu dans les journaux quelques articles consacrés aux OVNI, mais il ne s'était jamais intéressé outre mesure à ce problème, même après son observation.

Compléments à l'enquête.

L'observateur possède une vue excellente (10/10 à chaque œil) et on ne peut donc invoquer une mauvaise interprétation due à un défaut visuel. Une hallucination alors ! Elle ne peut tout expliquer. En fait, si hallucination il y eut, elle fut à la fois collective (n'oublions pas que Mme G. vit également le phénomène) et suggestive (lorsqu'elle arriva dans le jardin, elle aperçut immédiatement la « chose » et à ce moment son époux l'observait déjà depuis presque 20 minutes). Notons que les hallucinations collectives sont rarissimes, généralement

de courte durée, et qu'elles affectent des personnes ne jouissant pas durant cette période de la plénitude de certaines facultés physiques ou psychiques. Nos deux témoins étaient en parfaite santé lors de l'observation et au cours de l'enquête, aucune preuve, aucune suspicion n'a pu nous aiguiller vers cette hypothèse.

Aucune explication valable par un phénomène naturel ne résiste à l'argumentation. Dans cette région industrielle, on pense tout de suite aux reflets des hauts fourneaux. M. A.G. signale qu'il ne pouvait en aucun cas s'agir de tels reflets car il les connaît particulièrement bien : ceux-ci ne peuvent se produire qu'au sud-est (Hainaut-Sambre) et au sud-ouest (La Providence et Thy Marcinelle). D'autres éléments tels la forme, la durée, la stabilité lumineuse détruisent également l'hypothèse de reflets sur le ciel. Seule l'aurore boréale aurait pu nous satisfaire, à condition d'admettre une mauvaise interprétation visuelle (ce qui semble ne pas être le cas), mais trop de données fondamentales telles les conditions atmosphériques, la forme, la dimension, les couleurs, l'altitude, seraient alors à revoir ; de plus un tel phénomène ne fut pas rapporté par les services météorologiques à la date de l'observation.

Etude critique des éléments de l'observation.

Si le récit du témoin est étoffé d'un luxe inaccoutumé de détails, faut-il y voir l'amplification d'une observation « banale » ou une supercherie bien orchestrée ? Plusieurs éléments déterminants prouvent le contraire. Ainsi la fixité du phénomène, du moins dans sa phase principale, et la durée importante de cette immobilité ont permis à M. A.G. d'examiner à loisir le « toit lumineux ».

La forme décrite présente à nos yeux une sérieuse garantie d'authenticité également. Si, désireux de fabriquer un témoignage de toutes pièces, le témoin avait puisé dans ses connaissances ufologiques, il aurait décrit un engin sphérique, cylindrique, discoïdal, mais pas un toit de lumière. Cette forme, à notre connaissance, n'a ja-

mais été décrite avant 1965, et à l'heure actuelle, un tel type d'OVNI est rarement consigné dans les rapports d'observations mondiales. De plus, il aurait inmanquablement ajouté à cela un déplacement présentant des variations de vitesse et des mouvements complexes au lieu de s'en tenir à décrire une stricte immobilité.

La vérification des estimations chiffrées avancées par le témoin nous a permis de déceler une étonnante concordance des données. Coïncidence ? Trucage mathématique ? Nous n'y croyons pas beaucoup. Excellent observateur, M. A.G. possède une très bonne estimation des distances, surtout dans un cadre qu'il connaît très bien. Peu instruit, ignorant la trigonométrie, il n'a donc pu de ce fait inventer cinq données concordantes. De plus, si une de ces estimations concernant la distance, la hauteur ou l'élévation n'était pas correcte, le témoin n'aurait pu effectuer l'observation du « toit lumineux » sous l'angle qu'il indique, c'est-à-dire vu du dessous.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que de bonne foi et ignorant le problème OVNI dans son ensemble, il paraît improbable que M. A.G. ait pu imaginer cette observation. Un autre élément, celui-là même invoqué par le témoin afin de préserver son anonymat, vient renforcer cette thèse. Toutefois nous laisserons le dossier ouvert et quiconque aurait une explication à proposer pour expliquer cette étonnante observation serait le bienvenu.

Yves Toussaint.

Une bulle orange à Chaudfontaine

Chaudfontaine est une localité située à environ 8 km au sud-est de Liège. L'observation dont il va être question se produisit au lieu-dit « La **Béole** », un endroit d'altitude relativement élevée et qui constitue même le point culminant de la région. D'un côté, un panorama splendide s'étend sur la vallée de la Vesdre qui coule en contrebas d'une pente assez **raide**, ailleurs une Dente douce forme une sorte de plateau.

En ce début de **matinée**, le samedi 9 décembre 1972, le témoin, Mlle M.-P. **Joiret**, sort de la villa de ses parents pour rejoindre la route, sur le plateau. Il est environ 07 h 30 et il fait encore très sombre : la Lune brille toujours **mais** déjà les étoiles ont perdu de leur éclat. Comme chaque jour, Mlle Joiret attend sur le bord du chemin privé qui conduit à son **domicile**, la voiture qui la prendra pour se rendre à l'école.

Brusquement son attention est attirée par une boule lumineuse jaunâtre qui surgit à basse altitude et à vitesse lente de derrière le toit de la maison. La couleur de cette boule est difficile à définir : elle est jaunâtre mais en même temps un peu rougeâtre, de la grosseur apparente d'une orange, elle se déplace sans bruit et passe Dresque à la verticale du témoin. La jeune fille, intriguée, observe l'objet ; elle n'a jamais **rien** vu de semblable et pense à un météore. Le déplacement de la boule se fait dans le silence le plus absolu et environ toutes les dix **secondes**, une étincelle en sort **mais** rien ne semble tomber. Le témoin poursuit son observation, mais son intérêt pour la chose a déjà décliné : pour elle, c'est une simple boule lumineuse qui passe. L'observation dure depuis trois minutes et Mlle Joiret a vu plusieurs étincelles se **détacher**, quand soudain cette sphère disparaît brusquement à environ 500 m du témoin. Peu après, la voiture attendue par la jeune fille **fait** son apparition et le témoin se garde **bien** de narrer son observation. Ce n'est que quelques jours plus tard qu'elle en parlera à ses parents.

Notre enquête a eu surtout pour but de rechercher tous les détails insolites ou intéressants à divers titres de cette obser-

vation, et bien qu'elle fût menée en mai 1973, six mois après les **faits**, le témoin se souvenait parfaitement de tous les détails des événements.

La personnalité du témoin cautionne l'exactitude de son récit ; c'est une jeune fille d'une quinzaine d'années dont les parents sont très instruits et d'un niveau social aisé. Le témoin ne s'est jamais intéressé aux OVNI et ne s'y **intéresse** toujours pas. Seule Mme Joiret, mère du **témoin**, s'intéresse à ces questions. Lors de notre enquête, nous avons appris que la montre du témoin était tombée en panne après cette observation : « Elle avançait et retardait », devait déclarer le témoin ; il est cependant difficile de dire si la panne a **réellement** commencé ce jour-là. Cette coïncidence méritait d'être **signalée**.

L'enquête a également révélé que probablement l'objet volait à une altitude comprise entre 50 et 100 m. et que son diamètre (**estimé** par triangulation) devait **être** compris entre 4 et 8 m. Ces estimations furent difficiles à établir en raison d'un manque de points de repère. La direction **générale** du déplacement de l'objet était de l'ouest-nord-ouest vers l'est-sud-est, de Liège vers Verviers, ce dernier point intéressant particulièrement les chercheurs essayant de confirmer ou d'infirmer la théorie des lignes orthoténiques : en **effet**, en cet endroit nous nous trouvons à peu près sur la ligne BAYER. D'autres détails sont intéressants à noter : la région se trouve sur plusieurs failles géologiques, on y décèle de nombreuses sources naturelles dites « juvéniles » (en provenance des couches inférieures de la croûte **terrestre**), des sources d'eau chaude bicarbonatée et ferrugineuse qui font l'objet d'une exploitation thermique. A l'endroit de l'**observation**, l'objet se trouvait à 500 m d'une ligne à haute tension de 70 kV qui relie **Romsée** à **Pepinster** ; cette direction étant identique à celle suivie par l'objet le détail ne manque pas d'importance. Signalons encore que dans le sous-sol, on trouve un véritable cours d'eau souterrain artificiel qui amène les eaux du barrage d'Eupen vers **Seraing** : cette canalisation est perpendiculaire à la route

Nouvelles Internationales

de l'OVNI et passe juste derrière la villa des Joiret.

Nous pouvons conclure sans prendre un grand risque que le témoin a réellement vu un phénomène du type OVNI : une boule jaunâtre volant sans bruit, émettant de temps en temps une étincelle et qui disparut tout à coup, sans laisser de traces. Sur ce plateau de prairies et de petits bois, les maisons sont espacées de plusieurs centaines de mètres et l'ensemble constitue une vaste zone résidentielle : vu l'heure matinale, il semble qu'il n'y ait pas eu d'autres témoins et c'est évidemment fort regrettable. A la suite de cela, et aussi de part l'éloignement de l'objet et le peu de renseignements sur son comportement exact, cette observation n'est bien entendu pas de première importance.

Claude Denis.

Réunion publique

— à Courcelles, le mardi 28 mai à 20 h 15, en la salle de « la louche », 64 place Roosevelt (tél. : 07/45.07.86), près de la jonction des autoroutes de Wallonie et Charleroi-Bruxelles ; notre rédacteur en chef, M. Michel Bougard, y présentera notre conférence classique destinée à un public profane en ufologie où les grands aspects montrés par le phénomène OVNI au cours des 20 dernières années seront largement commentés. Cette réunion, organisée par MM. Francotte et Delmotte, membres de la SOBEPS, sera clôturée par un débat au cours duquel nous ferons le point sur l'actualité récente tant en Belgique que dans le monde. Signalons également que pour cette première réunion dans la région de Charleroi, seront mis en vente tous les ouvrages annoncés dans diverses annonces des numéros précédents.

L'OVNI DE TURIN

Au début du mois de décembre 1973, la presse, tant écrite que parlée, s'est fait l'écho d'une dépêche de l'AFP selon laquelle un OVNI avait été observé au-dessus de l'aéroport de Turin-Caselle. A la suite d'envois d'aimables correspondants italiens et grâce à diverses informations, il nous est possible aujourd'hui de faire le point sur cette affaire.

L'essentiel des renseignements qui vont suivre a été tiré du « Domenica Del Corriere » (anno 75, n° 50.16.12; 1973, pp. 26-27). Toute l'histoire commença le 30 novembre alors que vers 19 h 00, un jeune pilote de 28 ans, M. Riccardo Marano, à bord de son Piper Cub, qui venait de Gênes, s'apprêtait à atterrir près de Turin : « Il était 19 h 00 et j'allais atterrir à Caselle, l'aéroport turinois, lorsque la tour de contrôle m'a signalé que, dans mon couloir d'approche vers la piste, il y avait un OVNI à environ 400 m du sol, à 1 200 m de l'endroit où je devais me poser. Les radaristes m'ont donné l'autorisation de m'approcher du mystérieux objet et m'ont alors guidé vers lui. La tour de contrôle m'avertit bientôt que l'objet s'était mis en mouvement et se dirigeait vers Susa. Je changeai de cap, mais on me signala tout à coup que les radars avaient perdu l'OVNI. Je cherchai dans le ciel et un autre pilote m'aida à le repérer en m'indiquant qu'il se trouvait derrière moi, à 3 600 m d'altitude alors que je volais à ce moment à environ 3 000 m. J'ai effectué un virage et j'ai commencé à l'apercevoir alors qu'il était distant de mon appareil d'environ 3 500 m. Il avait l'aspect d'une sphère lumineuse très blanche, d'intensité variable, comme une gigantesque lampe au néon. J'ai essayé de m'en approcher pour mieux l'observer, mais à ce moment, l'objet est parti à toute allure dans le ciel et s'est livré à de folles évolutions telles que je n'en ai jamais vues. Il se maintenait à la même distance mais partait en piqués vertigineux, se déplaçait latéralement à grande vitesse ou se cabrait de manière imprévisible, comme s'il jouait à cache-cache. J'ai pu le suivre, au mieux de mes moyens, jusqu'au-dessus de Voghera (à une centaine de km à l'est de



Turin) et puis j'ai été obligé de le laisser filer car j'étais à la limite de mon autonomie de vol. L'OVNI voyageait selon moi à une vitesse de l'ordre de 500 km/h, peut-être 900 puisque mon appareil volait à environ 400 km/h et qu'il m'a distancé facilement. Quand j'ai abandonné la poursuite, l'OVNI se dirigeait vers Gênes, au sud, mon observation avait duré près de 8 minutes, et pour moi il s'agissait d'un engin piloté... »

Ce témoignage fut confirmé par les radaristes de l'aéroport de Caselle et plus particulièrement par le colonel Rustichelli, commandant de l'aéroport militaire de la région, qui raconte : « C'était comme un point matériel lumineux, une tache sur le radar, d'intensité égale à celle laissée par un DC-8 ou un Boeing 707. Mais elle ressemblait beaucoup à une étoile. Quand nous l'avons intercepté, l'OVNI était immobile, mais peu après, il s'est mis à se déplacer vers l'ouest ».

Deux pilotes d'Alitalia, le commandant Tranquillio à bord du DC-9 AZ 043 qui volait de Turin à Rome, et le commandant Mezza-

lami venant de Paris à bord du DC-9 AZ 325, ont également observé un OVNI (le même ?) ce soir-là. Le premier a transmis à la tour de contrôle le message suivant : « Je vois un objet lumineux à lumière intermittente à 4 miles à l'arrière ; je n'ose m'en approcher, je passe au large... » Le second raconta : « J'ai pu observer l'objet que m'avait signalé la tour de contrôle alors que je descendais et même quand je roulais sur la piste. Il était beaucoup plus lumineux qu'une étoile et encore plus qu'un satellite artificiel. C'est 2 minutes avant de me poser, alors que j'étais à 300 m d'altitude, que j'ai commencé à voir cette très grosse lumière au-dessus de Turin, un objet très brillant de couleur blanche ou bleue et d'éclat fixe. Je n'ai pas pu estimer sa distance mais il se situait à 15 ou 20 au-dessus de l'horizon. A aucun moment il n'y a eu d'anomalie dans les appareils de bord. Alors que je roulais vers l'aérogare, l'objet m'a paru plus petit comme s'il s'était éloigné vers le sud-ouest. Je ne peux formuler aucune hypothèse quant à la nature de ce phénomène, je dis seulement qu'il s'agissait d'une chose très étrange... » Une preuve supplémentaire allait venir s'ajouter à ces témoignages : il s'agit de la série de photographies prises quelques jours auparavant, le 25 novembre, à Susa (à une cinquantaine de km à l'ouest de Turin) par un jeune universitaire de 24 ans. M. Franco Contin. Celui-ci raconte : « Cette après-midi là, j'étais avec ma fiancée et, vers 17 h 15, nous avons remarqué ensemble cette tache lumineuse qui se déplaçait de manière intermittente au-dessus des montagnes près du col de Frais. J'ai compris d'après ses mouvements qu'il ne pouvait s'agir d'un phénomène habituel et je me suis précipité chez moi pour prendre mon appareil photographique. Mais à ce moment-là, l'objet a disparu, j'ai cependant réussi à prendre un cliché. Alors nous sommes allés à Gaglione, sur les montagnes pour avoir une meilleure vue et de là-haut, nous avons revu l'objet. Pendant un instant, il est resté immobile dans le ciel puis il s'est déplacé à très grande vitesse avec une trajectoire en tous sens. Le globe blanc, très lumineux, parfois orangé, montait et descendait, volait en zig-

zag et par deux fois, s'est déplacé en escalier, avec des angles de 90°. Sa vitesse variait brusquement et toujours dans le plus grand silence. J'ai observé l'objet pendant une vingtaine de minutes ; j'ai pointé mon téléobjectif de 200 mm et j'ai pris plusieurs photographies. 8 en tout ».

La fiancée de ce témoin privilégié. Mlle Margherita Belmondo, 21 ans, confirme le récit de son ami en ces termes : « C'était un point lumineux qui, à un moment donné, s'est transformé en une sorte de boule de feu. L'objet était parfaitement silencieux. Nous étions très impatients de développer les photographies pour voir ce qu'elles allaient révéler et nous avons été surpris de voir l'image d'un point lumineux, de forme nette, ovale, nous apparaître... »

Dans le même temps, des avions de chasse basés à Caselle et à Cameri étaient mis en alerte à la suite de la détection de ce mystérieux intrus dans le ciel italien.

Après les témoignages vinrent bien sûr les explications, officielles ou non. Vers la mi-décembre, une information de source française fut reprise par la presse italienne : selon cette source, l'OVNI observé dans le Piémont n'était rien d'autre qu'un ballon-

sonde rouge, gonflé à l'hydrogène et muni d'un éclairage fonctionnant sur pile le rendant lumineux la nuit. Ce ballon avait été lancé de Lyon le 16 novembre et il avait fini sa folle escapade entre des branches d'arbre, à Villar Fochiardo où un agriculteur le découvrit. A de telles explications, nous sommes certes habitués mais c'est toujours avec la même joie que nous en prenons connaissance. Qu'un ballon-sonde ait été découvert à une quarantaine de km de Turin, cela est fort possible, mais qu'il s'agisse de l'objet ayant mobilisé l'armée de l'air transalpine, cela est autre chose, à moins que ce ballon ait été muni d'un moteur capable de le propulser à 900 km/h...

On le constate cette affaire de Turin est importante, non pas tant pour l'objet observé, mais surtout pour les conditions de son observation à travers toute la région et plus particulièrement pour sa détection sur des écrans de radars militaires. Une affaire à suivre donc, même si pour l'instant un voile de secret empêche les autorités de l'armée de l'air italienne d'apporter d'autres précisions.

Michel Bougard.

SERVICE LIBRAIRIE

Voici deux ouvrages récents mis en vente à la SOBEPS et qu'il convient donc d'ajouter à la liste publiée dans notre n° 13 (p 30). Rappelons que vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Brand, 2S - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque Pour la France, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES**, de Patrice Gaston (éd. lafont), des milliers de personnes disparaissent chaque année sans laisser de traces, il s'agit parfois de familles entières ou d'équipages dont on retrouve le navire abandonné à l'aide de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu : un document vraiment original dans lequel l'auteur nous montre comment - le cosmos nous observe - 295 fb

PARUTION DU MEILLEUR OUVRAGE ECRIT A CE JOUR SUR LE PHENOMENE OVNI :

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?** du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond) ; directeur du Lindheimer Astronomical Research Center (Northwestern University - Illinois), le Dr Hynek est maintenant bien connu de tous. Son ouvrage capital qui vient maintenant d'être traduit en français, est sans conteste le plus clair et le plus précis qui ait paru sur le sujet. Dans un texte passionnant, ce savant nous présente ses idées et sa conception des études à mener, il nous dévoile des documents inédits sur ce qui s'est réellement passé au sein des diverses commissions officielles de l'USAF. Il reprend également sa méthode de classification des OVNI (adoptée par la SOBEPS) ainsi que des éléments importants concernant l'analyse du comportement des témoins lors d'enquêtes qu'il a personnellement menées. En bref, un ouvrage que quiconque s'intéresse au problème des OVNI se doit de posséder, un ouvrage dans lequel le Dr Hynek a mis tout le poids de son expérience et où il explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène (320 pages) 340 FB

ARGENTINE : DES OVNI DANS LA CORDILLERE DE SAN JUAN.

Le témoignage que nous allons vous présenter fut fait par quatre personnes de Cordoba qui, au moment de leur observation, étaient en excursion dans la région située à la limite des provinces de San Juan et de la Rioja. Les témoins MM. Aballay, Martino et Vignoli, après avoir parcouru une partie des sierras cordouanes, visitèrent Olta, Chilecito et Villa Union, sur le territoire de la Rioja, avant de se rendre aux « Bains Sulfureux » connus sous le nom d'Agua Hedionda et qui sont situés dans la Faille de Huaco. C'est là qu'ils avaient rendez-vous avec l'insolite, ainsi que le raconta M. Marcelo Aballay au journaliste de Cordoba qui l'interrogea quelque temps après les événements.

« Nous avions décidé de rester quelques jours pour mieux apprécier le paysage environnant qui est extraordinaire. Le lundi 11 décembre (1972), à 23 h 00, alors que nous nous préparions à terminer notre seconde journée de séjour à cet endroit, nous vîmes brusquement en face de nous, dans la partie ouest de la montagne, une lumière puissante de couleur blanche, comme « phosphorescente ». Elle provenait d'un sommet très abrupt et illuminait un mur rocheux de plus de 200 m de hauteur. Le faisceau prenait parfois la forme d'un triangle parfait d'une hauteur de 100 m, et faisait apparaître des roches et des maquis avec une netteté surprenante, mieux qu'en plein jour et sans aucune ombre. »

« Quelques minutes plus tard, dans la partie sud de la montagne traversée par le chemin de la côte qui conduit à Jáchal et à environ 300 m du monument élevé à la mémoire de Buenaventura Luna (folkloriste local), une autre lumière qui semblait arrêtée à cet endroit attira notre attention. Tout à coup, on put entendre comme un cri aigu de femme qui nous secoua et nous remplit un instant soit peu de terreur. La lumière resta fixe longtemps : sa position et sa forme nous révélèrent clairement que ce n'était pas simplement les phares d'une voiture. Finalement, nous avons décidé de nous coucher sur des couvertures jetées à même le sol : mes trois

compagnons contre le mur de l'auberge et moi-même à quelque 5 m plus en avant, sur le sol de terre battue, le visage tourné vers l'ouest. »

« Après un moment, je sentis soudain comme une gêne, ainsi qu'un malaise physique vraisemblablement dû à des « ondes de chaleur » très intenses (sic). Cela m'obligea à me réveiller et grande fut ma surprise quand je vis des oetites lumières qui avançaient depuis l'intérieur de la Faille vers l'est où nous étions couchés. Les lueurs venaient à grande vitesse et en zigzaguant ; elles semblaient provenir de petits corps ronds de la taille d'une pièce d'un peso. L'une d'elles passa à un mètre de nous et malgré sa grande vitesse, ne s'écrasa pas contre la haute paroi, mais continua sa course, indemne, et disparut en s'élevant rapidement. Malgré le nombre élevé de ces lumières, aucune ne s'écrasa ni contre la montagne, ni contre les arbres environnants. Aussitôt je me levai et essayai d'alerter mes compagnons en criant, mais ceux-ci bien qu'ils m'entendaient n'avaient pas du tout la force de se lever. Je continuai à crier parce qu'il me semblait que le merveilleux spectacle touchait à sa fin ; brusquement, au moment où je portais mon regard vers le sud, je vis une soucoupe circulaire (sic) d'environ 6 à 8 m de diamètre qui se déplaçait lentement en direction du nord. »

« Au début je fus muet en voyant un phénomène aussi grandiose mais en reprenant des forces, je commençai à crier jusqu'à ce que mes amis purent eux-aussi assister à ce merveilleux spectacle. Bouches bées, nous avons pu observer le phénomène jusqu'à sa disparition derrière la montagne. Ne pouvant veiller davantage — il était alors 5 heures du matin — nous avons décidé de retourner nous coucher sur les couvertures. Ce fut à ce moment que Vignoli nous montra dans le ciel trois disques volants qui se déplaçaient rapidement du sud-ouest vers le nord-est, c'est-à-dire en suivant la même trajectoire que la grande soucoupe blanche que nous venions d'observer. Le plus petit des trois objets qui se trouvait à la fin de la formation, s'écarta à un moment donné de sa

route pour se perdre à l'horizon. Trois minutes plus tard, un autre disque traversa l'espace à grande vitesse et à haute altitude, du sud vers le nord. »

« Le spectacle fut **merveilleux**, supérieur à tout ce que l'homme est capable de réaliser. Je pus remarquer que les petits disques avaient à la périphérie une couleur différente de celle de la masse (noyau central), une **teinte** analogue à celle des minerais radioactifs, c'est-à-dire le vert de l'uranium. Mais cette couleur était aussi différente de celle du disque signalé en premier lieu qui, lui, était plutôt comme fait d'argent, un peu comme s'il avait été traité à coups de marteau car on pouvait apercevoir sur toute sa surface comme de petites étoiles de couleur rose-jaune, à peine perceptibles ; au centre de cet objet, une surface sombre apparaissait dont la forme évoquait celle d'un embryon. Quand ce grand disque se plaça entre nous et une étoile brillante, il voila la lumière de l'astre sans toutefois la masquer, de sorte que je pense que cette masse était transparente comme un nuage, mais dès que la partie centrale recouvrit l'étoile, celle-ci ne fut plus visible. Comme touristes, nous avons vraiment été comblés par un spectacle aussi étonnant. Je communique cette expérience au cas où elle pourrait être utile à ceux qui étudient sérieusement ces questions encore sans réponse... »

Au cours de l'enquête, on apprit que pendant que les quatre amis restaient sous le coup de leur émotion, le chef de la gendarmerie d'un poste central situé dans la région de Jáchal recevait de nombreux autres témoignages et informait la police de San Juan des événements. D'autre part à Iglesia, un petit village de la cordillère situé à 100 km des « Bains » de Huaco, on avait aussi observé le phénomène.

Dans la suite de l'entretien, M. Aballay relata sa vie de mineur à San Juan et parla du temps où il était propriétaire de la mine de mica « **Huanquelita** » située à Cerro **del Valle**, et où il menait de durs travaux en compagnie d'un cousin germain, M. Eberto Villafane. Cela amena le témoin à parler d'un autre événement singulier qui s'était déroulé en

février **1953**. A cette **époque**, il manquait de viande pour l'alimentation des huit hommes de la mine et les deux cousins s'étaient résolus à chasser des guanacos (lamas sauvages). Aballay avait envoyé la veille Villafane visiter la zone où se réunissaient les guanacos, dans une région plus profonde de la **cordillère**, là où il y a de l'eau et des pâturages. Aballay avait l'intention d'y aller le lendemain muni de sa Winchester 32. En chemin, il rencontra son cousin Eberto particulièrement effrayé qui lui raconta ce qui s'était passé durant la nuit.

M. Aballay poursuit alors son récit : « Eberto Villafane, peu avant minuit, après avoir pris une tasse de café et un morceau de tarte, avait préparé son lit rustique et s'était couché aussitôt. Après quelques instants, il fut réveillé par une chaleur intense ; il était comme étouffé et étourdi, mais la sensation était différente de celle provoquée par le Zonda (violent vent chaud de la région des Andes) lorsque celui-ci souffle sur la région. Il s'assit et vit à cet instant qu'une belle dame s'aporochoit lentement, comme si elle mesurait ses pas, jusqu'à l'endroit où il se trouvait. Il crut que c'était un rêve et en se levant il vit qu'elle faisait un signe de la main gauche, comme pour lui demander de ne pas s'éloigner. Cette manœuvre de l'inconnue l'intrigua et la regardant de haut en bas, il put apercevoir qu'apparemment elle ne portait pas de vêtement courant, mais qu'elle était plutôt revêtue de quelque chose d'ajusté au corps, une sorte de combinaison élastique de couleur verte. D'autre part, il vit que les pieds de la dame se terminaient en forme de tête de serpent, avec des yeux en amande très brillants sur chacun des cou-de-pied. Ce furent tous ces détails qui l'inquiétèrent assez pour ne pas obéir aux injonctions de l'inconnue : il abandonna le lieu, s'enfuit derrière des dunes et dormit cette nuit-là à même le sable, à quelques km au nord. Au moment où Eberto quittait son lit improvisé, il avait **lançé** un dernier regard dans la direction de la dame, et il avait remarqué qu'elle se couchait sur les peaux de mouton. Et le jour où il me relata les **faits**, après avoir échoué dans nos recherches des traces de cette étrange per-

sonne, mon cousin me signala un phénomène étonnant : alors que les peaux étaient normalement blanches, elles étaient maintenant comme roussies, de couleur dorée. Les ayant vues chaque jour depuis quelque temps, cette transformation attira mon attention. A la suite de l'observation dont je viens d'être le **témoin**, tout me porte à croire aujourd'hui le récit que me fit Eberto de sa rencontre avec la dame en vert, alors qu'à l'**époque**, j'eus beaucoup de peine à admettre une telle possibilité... »

Qu'ajouter à ces deux récits particulièrement bien documentés ?

Peu de chose, pensons-nous, sinon qu'une fois de plus, le cadre de ces événements fut l'Amérique du Sud. véritable continent de prédilection des OVNI comme nous vous l'avons déjà montré à diverses reprises.

**Francis Kundycki,
Michel Bougard.**

Références :

D'après le journal - Cordoba - du 31 décembre 1972 — document communiqué par l'Estudio de los Objetos Voladores No Identificados (EDOVNI), Casilla Postal 343. Rosario, Santa Fe. Argentine (filiale du Centro Investigador de Objetos Aereos No Identificados. CIDOANI. de Buenos Aires).

UFONAUTES EN PROMENADE ?

Voici un cas particulièrement délicat, qui nous vient de **Yougoslavie**. En effet, si deux témoignages indépendants lui donnent une forte présomption d'**authenticité**, il n'est en revanche pas du tout sûr qu'on puisse y rattacher un OVNI : seuls des « êtres » étranges ont été aperçus. Les faits se sont déroulés les 6 et 7 octobre 1972 dans un village à 30 km de Ljubljana (Slovénie).

A 9 heures du matin le 7, Mme H., aubergiste, 60 ans, qui ne désire pas que son nom soit publié et qui est considérée comme une personne honnête et digne de confiance, roulait à vélo sur un chemin carrossable quand elle aperçut au loin deux silhouettes cheminant le long de la crête d'une colline. Elles étaient vêtues d'une sorte de robe blanche qui atteignait le **sol**, avec une ceinture noire juste en dessous de la poitrine, et portaient un bonnet rond et noir sur la **tête**. Les visages

étaient sombres et le témoin ne put distinguer aucun détail, peut-être à cause de la **distance**, qui ne fut jamais inférieure à 150 m. La taille des « êtres » était d'un mètre environ, l'un étant plus grand d'une tête que l'autre. Ils marchaient serrés l'un à côté de l'autre. Le spectacle était si étrange que Mme H. descendit de vélo pour mieux l'observer. Elle commença à les suivre mais dû bientôt songer à rentrer chez elle, car c'était l'heure d'ouvrir l'auberge. Elle ne vit rien ni personne d'autre aux alentours et perdit les deux silhouettes de vue.

Mme H. parla de sa rencontre à son mari et lui proposa de retourner sur les lieux, ce qu'il refusa. Les quelques personnes avec qui elle évoqua l'affaire tendaient à tourner celle-ci en ridicule, aussi **cessa-t-elle** tout conversation sur ce sujet. Un des clients de l'auberge, apprenant le lieu de l'observation, dit toutefois à Mme H. que le soir précédent ses enfants étaient accourus à la maison très **effrayés**, affirmant avoir vu deux silhouettes blanches s'approcher d'eux. La fillette était tellement apeurée qu'il fallut laisser la lumière dans sa chambre toute la nuit.

Interrogés par M. **Milos Krmelj**, représentant de l'APRO en Yougoslavie, les enfants déclarèrent avoir vu à 19 h 30 deux « étranges créatures » avec un capuchon blanc et rond sur la tête, tout le reste étant **noir**. Elles > s'étaient levées » dans un champ de navets pour se diriger lentement vers la route. Elles étaient très proches quand les enfants les aperçurent, à environ 2 mètres. Les visages de ces êtres étaient « tachetés ». et ils semblaient ramper sur les mains et les genoux. Les jeunes témoins les virent à deux reprises, sans être sûrs de la date exacte, mais chaque fois le soir. La seconde fois, les deux êtres marchaient debout et portaient des robes blanches ; ils n'étaient pas de la même taille. La concordance est bonne, on le voit, avec l'observation de Mme H. Les enfants ajoutèrent qu'une Fiat 750 se trouvait derrière les **silhouettes**, les phares allumés. On n'a pas pu établir si une voiture de ce type se trouvait dans les environs à ce moment-là et il est possible que, dans l'obscurité et éblouis par les phares, les enfants aient pris pour une

voiture ce qui n'en était pas une, mais un OVNI d'une taille réduite qui a déjà souvent été observé. Mais ceci n'est que pure hypothèse évidemment.

Jacques Scornaux.

Référéncé :

The APRO Bulletin, Vol. 21, N° 5, mars-avril 1973, pp. 1 et 3 (organe de l'APRO, Aerial Phenomena Research Organization, 3910 East Kleindale Road, Tucson, Arizona 85712, U.S.A.)

LE BALLET DE L'ANNAPURNA

Deux jeunes anglais, Stephen Gill et Roderick Baird, âgés de 20 ans tous deux et anciens compagnons de classe, s'étaient retrouvés en mars 1972 à Katmandou, capitale du Népal, grâce à un hasard extraordinaire. Ils y étaient en effet venus **séparément**, l'un pour chercher du travail comme enseignant, l'autre en touriste. Dans l'attente qu'un poste soit vacant, Stephen Gill entreprit avec son ami une excursion vers les pentes de l'Annapurna, un des plus hauts sommets de l'Himalaya. Ils s'avancèrent vers la frontière tibétaine, le long des gorges du Kili Gandaki, réputées les plus profondes du monde. Sur le chemin du retour vers Katmandou, ils s'arrêtèrent pour se reposer 2 ou 3 jours dans la petite ville de Pokhara. C'est là qu'ils allaient être amenés à observer un phénomène de type OVNI, parmi les plus étranges qui soient, le 18 avril 1972.

Tard dans l'après-midi de ce jour, ils étaient allés se baigner dans le lac de Phewa Tal, proche de la ville. Environ 40 minutes avant le coucher du soleil, ils étaient sur la rive en train de se sécher quand Stephen Gill aperçut soudain quelque chose d'inhabituel dans le ciel : un essaim de « points » noirs, assemblés en une forme mouvante, passa du sud vers le nord en moins de 5 secondes, assez bas sur l'horizon. Roderick Baird ne vit rien, mais son attention ayant été attirée par son ami, il vit à son tour un groupe de points se mouvant mollement, mais à plus haute altitude.

Une discussion s'engagea : **étaient-ce** des abeilles ? Elles étaient beaucoup trop loin pour être vues... Des oiseaux en migration peut-être ? Les deux amis virent des oiseaux

voler dans le lointain : c'était très différent des « composants » des essais.

De nouveaux essais accomplissaient maintenant un étrange « ballet » à la chorégraphie très compliquée. Les mouvements étaient si nombreux qu'il était difficile de les suivre. Les témoins purent distinguer trois étapes principales d'évolution du phénomène : d'abord, les « essais » firent une dizaine d'apparitions, tandis que deux ou trois formations en V horizontales passaient dans les deux sens.

Ensuite, les points dans les essais se rapprochèrent les uns des autres, la forme d'ensemble changeant sans arrêt, se « solidifiant » graduellement en classiques « soucoupes retournées », qui se laissèrent voir sous divers angles, montrant leur forme discoidale. Ces objets « condensés » accomplirent des mouvements variés, planant ou accélérant rapidement. Aucun détail de structure n'était visible et il n'y avait pas de bruit. De couleur grise, les « soucoupes » étaient légèrement lumineuses, mais peut-être était-ce l'effet du soleil qui éclairait encore les sommets. R. Baird seul vit deux petits disques se fonder dans un plus grand, sans que la taille de celui-ci en soit modifiée.

Enfin, après 15 à 20 secondes, les objets discoidaux se dissipèrent, à la même vitesse qu'ils s'étaient « solidifiés », sans revenir toutefois à une configuration en essaim : de la fumée apparaissait sur les bords de l'objet, qui alors disparaissait tandis que se formait un épais anneau de fumée, lequel perdurait une vingtaine de secondes, perdant progressivement sa forme initiale parfaitement elliptique.

Mais déjà un autre « ballet » commençait ailleurs dans le ciel. Après avoir observé plusieurs de ces apparitions et disparitions, Roderick Baird se souvint soudain que son appareil photographique, chargé d'un film couleurs, était déposé non loin de là auprès de ses vêtements. Il courut le chercher mais ne put prendre qu'un seul cliché, car l'ensemble de la formation aérienne se déplaçait en s'éloignant vers l'ouest et fut peu à peu perdue de vue. Plus rien ne fut observé par la suite. Quant à la photo, les deux jeunes

Au cœur de l'Asie (2)

gens furent surpris d'y voir un point **brillant**, alors qu'ils avaient visé une « soucoupe solidifiée ». Peut-être l'objet était-il passé au stade de la dissipation, la fumée l'entourant, pendant que l'opérateur pressait le bouton ? M. Charles **Bowen**, éditeur de la *Flying Saucer Review*, qui a recueilli le témoignage de MM. Gill et Baird, a été très favorablement impressionné par le sérieux et la sobriété de leur récit, exempt de toute exagération de caractère sensationnel et constant au fil des interrogatoires. Ajoutons également que cette observation figure parmi celles dont on peut dire, pensons-nous, qu'elles sont à la fois trop fantastiques et trop inhabituelles pour avoir été inventées. Que s'est-il passé exactement en ce crépuscule du 18 avril 1972 sur les contreforts de l'Himalaya, et quelle en est la signification ? On ne pourra espérer répondre à ces questions que par l'accumulation et la libre discussion sans a priori de tels **faits**, si surprenants pour notre raison qu'ils Duissent paraître à première vue.

Jacques Scornaux.

Référence :

The Annapurna-Pokhara UFO - Ballet -. par Charles Bowen. *Flying Saucer Review*, Vol. 19, N° 4, July-August 1973, pp. 3-6. (nouvelle adresse : FSR Publications Ltd. c/o Compendium Books, 281 Camden High Street, London NW1).

DES CHRONIQUES DU PASSE AUX RECITS MODERNES.

On a vu dans la première partie de cet article que les plus anciens textes de l'**Inde**, du Tibet et de la Chine faisaient tous allusion à d'étonnants vaisseaux aériens qui auraient sillonné le ciel il y a de cela plusieurs millénaires (voir *Infoespace* n° 14, pp. 46-48).

D'autres textes chinois rapportent des faits moins légendaires et qui présentent des similitudes frappantes avec certains faits plus modernes. C'est ainsi que les manuscrits **Chuang-tsu** (chap. 2), **Liu-shi-ch'un ch'iu** (XII^e partie, chap. 5) et **Hua-non-Tsu** (chap. 8) racontent comment en l'an 2346 avant J.-C., sous le règne de l'empereur Yao (dynastie Chou) alors que dix soleils apparaissaient dans le ciel, une série de calamités dévastèrent le pays faisant mourir de peur la plupart des hommes (1).

Des histoires que se transmettaient les chanteurs et les bateleurs à travers tout le Japon furent réunies en 712 de notre ère par le chambellan Hixeda-no-are : il s'agit du *Kojiki* (« Notes sur les faits du passé -) qui fut réécrit en chinois classique en 720, par le prince Tonegi. Cette traduction, le **Nihongi** (ou **Nihon-shoki**), relate à de nombreuses reprises l'apparition de phénomènes étonnants dans le ciel. Ainsi on y apprend qu'en « 692, en automne, le vingt-huitième mois, sous le règne de Tokama-no-ara-hiro-hime, on vit dans la nuit les planètes Mars et Jupiter se rapprocher l'une de l'autre puis s'éloigner quatre fois de suite, resplendissant et s'éteignant alternativement » (1). Il va sans dire qu'il ne pouvait s'agir ni de Mars, ni de Jupiter. En l'an 9 avant J.-C., neuf soleils apparurent au-dessus du Japon et nous rappellent évidemment ceux qui furent observés plus de deux millénaires auparavant dans le ciel de la Chine.

Remontons un peu vers notre époque. Le 3 août 989, trois objets ronds et brillants survolèrent à nouveau le Japon et se réunirent même à un point de leurs trajectoires (2). Le 23 août 1015, deux objets passèrent dans le ciel nippon et lâchèrent à un moment donné des *Detites* sphères brillantes.

Un siècle plus tard, le 12 août 1133, c'est un « grand disque d'argent » qui s'était approché très près du **sol**, toujours au Japon (3). Quelques années plus tard, le 27 octobre 1180, toujours au pays du Soleil Levant, un objet lumineux semblable à « une nacelle en terre cuite » décolla en pleine nuit d'une montagne du Kyushu et se dirigea vers le **nord-est**, en direction du mont **Fukuhara**. L'objet changea subitement de route, **fila** vers le sud et disparut en laissant une traînée lumineuse (2).

Le 24 septembre 1235, un certain général **Yoritsume** campait avec son armée dans une province nippone quand soudain des lumières apparurent **ça** et là dans le ciel, en tournoyant vers le sud-ouest et en laissant des sortes de traînées. Le phénomène dura jusqu'au lendemain matin et à la requête du **général**, une enquête fut aussitôt menée **afin d'éclaircir** le mystère. L'explication vint bien vite: il s'agissait, selon les savants consultés, d'un phénomène naturel assez rare : en l'**occurrence**, « c'était le vent qui faisait remuer les étoiles ». Ne sourions pas trop, certaines autorités scientifiques n'ont pas hésité ces dernières années à invoquer des arguments du même acabit (quoique plus élaborés) pour expliquer les OVNI. De toute façon, à l'époque, les explications fournies rassurèrent certainement les troupes du général **Yoritsume**.

En septembre 1271, **Nichiren**, célèbre moine **bouddhiste**, prophète et rénovateur de cette religion, est condamné à mort. Le 12 de ce mois, alors qu'il va être exécuté par **décapitation**, un « miracle » le **sauve**. Les faits se déroulèrent à **Katasé**, non loin de **Komukura**, qui depuis 1192 était le siège du gouvernement militaire (le **Bakufu**) établi par **Yoritomo**. Alors que l'exécution allait commencer, un objet apparut dans le ciel, il était « semblable à la pleine lune, lumineux et brillant », et il provoqua une telle panique que **Nichiren** eut droit à la vie sauve et partit en exil (2).

En 1361, un objet volant « en forme de tambour, mesurant environ vingt pieds de diamètre » surgit d'une île située à l'ouest du Japon. Le 2 janvier 1458, un « objet brillant

pareil à la pleine lune » sillonna le **ciel** nippon et fut suivi par des « signes bizarres tant dans le ciel que sur terre ». Deux mois plus tard, le 7 mars 1458, cinq étoiles apparurent dans le ciel de Kyoto. Elles formèrent un cercle autour de la Lune et changèrent trois fois de couleur avant de disparaître subitement. Mais peut-être ce dernier cas n'était-il tout simplement qu'un phénomène de parasélène. De toutes **façons**, l'observation qui eut lieu dix années plus tard, presque jour pour jour, est beaucoup plus convaincante. Le 8 mars 1468, à **Nara**, un objet sombre « faisant le bruit d'une roue » s'envola du mont Kasuga en pleine nuit et **fila** en direction de l'**ouest**, vers la baie d'O-saka.

Au mois de mai 1606, des « balles de feu » survolèrent en permanence la ville de Kyoto. Un **soir**, une de ces sphères ardentes. « pareille à une roue rouge », **vint** tournoyer et planer au-dessus du château de Nijo-jo, dont la construction venait à peine de se terminer. Tandis que le 2 janvier 1749 et pendant quatre jours consécutifs, on observa au-dessus du Japon trois objets circulaires qui - ressemblaient à la Lune » (2).

De la plus haute antiquité, en passant par les premiers siècles de notre ère, nous arrivons ainsi à des événements beaucoup plus proches de nous. Voici en effet deux témoignages modernes (bien que nettement antérieurs à 1947) qui font mention d'OVNI d'une manière irréfutable. Nous commencerons par l'observation signalée par E.G. Schary dans son ouvrage « A la recherche des **Mahatmas** du Tibet » (4). La scène eut lieu en juillet ou en août 1917, près du massif de Kailas Parbat, sur la route qui relie Parkah à Laktsang : « Environ une heure avant que nous installions le camp, nous quittions les plaines bordant le lac **Monasarowar** et après avoir traversé un passage formé de basses collines, nous étions entrés dans une autre vallée, tout aussi petite. Comme nous approchions du sommet de ce **passage**, juste avant l'entrée dans la vallée, la Lune se leva, présentant un disque plein et jaune, et quand je pus regarder en bas, de l'autre côté, je fus étonné de voir une seconde lune brillant au centre de la vallée, comme posée

sur le **sol**. Je découvris bientôt qu'à cet endroit se trouvait un lac. Comme nous longeons les rives de ce lac. **je** vis un phénomène naturel, si tant est qu'on puisse l'appeler ainsi. Sur ma droite, il y avait une rangée de collines peu élevées qui montaient au-delà des rives, quand **soudain**, juste au-dessus de la crête de ces **pent**es, apparaissant nettement sur le fond du ciel étoilé. s'éleva un grand disque lumineux de couleur argentée et ressemblant à un globe. Je jetai un coup d'oeil vers la **Lune**, sur ma gauche, et estimai la possibilité d'une réflexion dont elle aurait été la cause, mais je notai, en me **retournant**, que cela n'était pas possible car cette sphère s'éleva nettement au-dessus des collines jusqu'à une altitude de plusieurs mètres et alors disparut rapidement. Jamais je n'ai pu expliquer cela. Nous campions cette nuit-là à l'autre bout de la vallée et, deux jours plus tard, nous arrivions tard dans la soirée à un camp de nomades constitué de **dix** à douze grandes tentes noires...

Quelques années plus **tard**, un autre explorateur de l'Himalaya devait faire une observation tout aussi remarquable : il s'agit du témoignage de Nicholas Roerich que **l'on** trouve dans son livre, « **Altai-Himalaya** » publié en 1929 (5). En voici l'extrait qui relate l'observation qui eut lieu le 5 août 1926 : « Nous étions à notre camp, dans le district de Koukounor, pas loin de la chaîne de Humboldt. Le matin, à environ 9 h 30, quelques-uns de nos caravaniers aperçurent un aigle noir remarquablement gros volant au-

dessus de nous. **Sept** d'entre nous commencèrent à observer cet oiseau **inhabituel**. Au **même** moment, un autre de nos caravaniers remarqua : - H y a quelque chose, bien **au-dessus** de l'oiseau ». Et il manifesta son **étonnement**. Nous vîmes **tous**, dans une direction allant du nord au sud, quelque chose de gros et de brillant reflétant le **Soleil**, comme un énorme ovale se **déplaçant** à grande vitesse. En croisant notre **camp**, cette chose changea de direction, du sud au sud-ouest. Et nous vîmes comment elle disparut dans le ciel d'un bleu intense. Nous eûmes le temps de prendre nos jumelles de campagne et de voir distinctement une forme ovale à surface **luisante**, dont un côté brillait au Soleil... »

Avec ces deux témoignages dont tout commentaire est superflu, les nombreux échos qui nous parviennent de la plus haute antiquité et les cas récents dont nous vous avons entretenu dans notre dossier **photo**, voilà donc une remarquable continuité dans la description d'engins volants insolites au-dessus de l'Asie.

Michel Bougard.

Références :

1. P. Kolosimo, *Archéologie Spatiale*, éd. Albin Michel, 1971, pp. 46-50, 250-53.
2. J. Vallée, *Chroniques des Apparitions Extraterrestres*, éd. Denoël 1972, pp. 24-26.
3. J. Vallée, *Anatomy of a Phenomenon*, Neville Spearman, London, 1966, p. 6.
4. *Flying Saucer Review*, vol. 16, n° 1, jan./fév. 1970, p. 20.
5. H. Durrant, *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, éd. Laffont, 1970, p. 74.

Il y a plusieurs manières de faire connaître la SOBEPS : montrer Inforespace à des **amis**, discuter du problème avec des relations, **etc...** Il y en a une autre que nous vous recommandons vivement : afficher notre autocollant. Vous pouvez vous en procurer en versant le montant de votre commande au CCP n° 000-0316209-86 ou au **pte** bancaire n° 210-0222255-80 (Soc. Gén. de Banque) de la SOBEPS. **Prix** : 25 FB pièce ou 100 FB pour 5 exemplaires.

